

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROUPEL

Aulet, M. F. J.
201, rue Cobourg,
Ottawa, Ont.
Janv. 22

69



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE
J.-E. GENDREAU
LOUIS FRANCOEUR
LOUIS-D. DURAND
ÉMILE BRUCHÉSI
LÉO-PAUL DESROSIERS
LA DIRECTION
CHARLES DOLLARD
PIERRE HOMIER
PARTIE DOCUMENTAIRE

| | |
|--|-----|
| MOT D'ORDRE:—LES ÉTRENNES..... | 641 |
| LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE..... | 642 |
| POUR UN COMITÉ DE PROPAGANDE A PARIS..... | 658 |
| VINGT-CINQ ANS DE JOURNALISME..... | 666 |
| LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK..... | 673 |
| "VERS L'ÉMANCIPATION"..... | 682 |
| RÉSULTAT DE NOTRE CONCOURS DRAMATIQUE..... | 686 |
| <i>Chronique franco-américaine: NOTRE STATUT NATIONAL.....</i> | 687 |
| A TRAVERS LA VIE COURANTE..... | 694 |
| LA LANGUE DIPLOMATIQUE..... | 697 |
| COURRIER DE LA LIBRAIRIE..... | 701 |

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe FERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

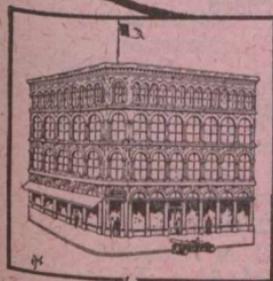


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

| | |
|------------------------------|----------------|
| D'Articles de Bureaux | (6 différents) |
| Articles Religieux | (3 " ") |
| Livres Religieux | (7 " ") |
| Littérature et Science | (5 " ") |
| Livres et Articles de Classe | (8 " ") |
| Jeux, Cartes, Décorations | (7 " ") |
| Livres Canadiens | (2 " ") |
| Pièces de Théâtre | (1 complet) |

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation + + + + +



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur, pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais



LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

Pour adresser vos lettres, vos relevés, vos circulaires, servez-vous de la

Machine à Adresser "STANDARD"

la plus souple, la plus économique, la meilleure.

Vous fabriquez vous-même, sans frais supplémentaires, vos propres fiches à adresses.

Faites un essai de cette machine et vous serez émerveillé. Echantillon et circulaire sur demande.
(En usage à l'Action française).

R. WALLACE BURRY

137, rue McGill — (Tel. : Main 8415).....Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre,

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA “STRATHCONA”

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

| | |
|-----------------------|-----------|
| Capital autorisé..... | \$500,000 |
| Capital souscrit..... | 300,000 |
| Capital payé..... | 120,000 |

DÉPÔT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

JEUX EDUCATIFS

| | |
|---|--------|
| LOTO ILLUSTRÉ, (Inventions et découvertes)..... | \$1.50 |
| LOTO IMAGES. — (Histoire de France)..... | 1.50 |
| LOTO ZOOLOGIQUE..... | 2.25 |
| JE SAURAI LIRE ET ÉCRIRE.—(Cubes alphabétiques) | 2.25 |
| JEU : FABLES DE LA FONTAINE..... | 2.25 |
| ORIGINALES DÉCORATIONS AU TAMIS..... | 2.25 |
| LES JOLIES TRACETTES..... | 3.50 |
| IDÉAL MODELAGE..... | 3.50 |
| LA FRANCE A VOL D'OISEAUX..... | 3.00 |
| LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, d'après J. Verne | 3.00 |
| MES JOLIS POCHOIRS..... | 3.50 |
| LISSETTE FLEURISTE..... | 3.00 |
| ENFILAGE, roseaux japonais, perles et olives..... | 1.50 |

et un grand nombre d'autres jeux. Demandez à voir les jeux français à

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

| | |
|--|-----------------|
| Capital autorisé | \$ 5,000,000.00 |
| Capital payé et surplus | \$ 4,400,000.00 |
| Actif total, au 30 juin 1921, au delà de | \$45,000,000.00 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (L^{tée}), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (L^{tée}).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonneur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LES ÉTRENNES

Voici venir le jour fiévreusement attendu par la gent enfantine. Le premier de l'an lui apportera des cadeaux de toute sorte : jouets, livres, outils dont elle se servira pour charmer ses journées. Or, de ces objets variés les parents font-ils un choix suffisamment judicieux? Combien songent à joindre l'utile à l'agréable, ou du moins s'efforcent de ne rien donner à leurs enfants qui puisse déformer, fût-ce légèrement, la mentalité qu'ils se sont appliqués à leur créer par un enseignement quotidien?

Nous visons ici spécialement ces jouets de fabrication américaine dont les noms, les légendes, les explications sont uniquement en langue anglaise. Qui pourrait nier leur influence néfaste sur des cerveaux d'enfants ! Ils en chassent, avec le mot, l'idée française.

Quelques maisons montréalaises importent aujourd'hui ces objets de France. Nous venons d'en voir qui sont vraiment éducateurs, où l'enfant s'instruit, tout en s'amusant, où il apprend par exemple, en jouant au loto, la géographie de son pays, ou encore les noms des fleurs ou des animaux.

Ce sont de telles étrennes, aides et sauvegardes de la culture française, qui devraient pénétrer dans nos foyers.

Autant que les objets américains, elles réjouiront nos bambins. Et elles ne nuiront pas à leur formation. Pussions-nous y ajouter bientôt des jouets de chez nous où se reflétera notre mentalité, par lesquels s'apprendra même l'histoire de notre pays. Le jouet canadien mérite, comme le livre canadien, la première place dans nos demeures. Nous l'attendons encore. Celui-là fera une bonne oeuvre qui nous le donnera. D'ici là que notre mot d'ordre soit : les jouets français !

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE SUPÉRIEUR.

Le problème économique est pour nous le problème de la civilisation considérée sous son aspect matériel : ensemble d'institutions destinées à procurer le bien-être des citoyens, surtout par la production et la distribution des richesses et des commodités de la vie. L'enseignement scientifique supérieur, c'est l'enseignement universitaire des sciences de la nature et de leurs applications dans tous les domaines. Les relations entre ces deux termes sont des relations de cause à effet en ce sens que l'enseignement scientifique produit, plus ou moins immédiatement, ces richesses dont l'acquisition et l'utilisation constituent le problème économique. Que la science apporte une solution au problème économique est une thèse que les faits démontrent surabondamment.

Il y a cinquante ans beaucoup de nos grands-pères vivaient encore la vie des Assyriens de la primitive histoire. Le "Régistrateur" d'Hébertville n'imaginait pas plus l'avion ou l'auto que le téléphone ou le télégraphe, même il n'avait jamais vu de "voiture à feu" et il allait aussi loin que ses jambes ou celles de son cheval le lui permettaient. Les *Léviathans* de cinquante mille tonnes ne parcouraient pas encore les mers, mais les jeunes gens du village se montraient fiers de traverser la rivière à la nage avec une charge de vingt livres. S'ils avaient connu la monnaie ils auraient bien pu gagner six sous par jour comme aujourd'hui le fermier asiatique avec son bœuf et sa charrue de bois; mais ils seraient morts de froid à côté d'une mine de charbon, et auraient été bien embarrassés de fixer l'azote de l'air, avec l'énergie des chutes magnifiques qui devaient permettre les synthèses de Grand'Mère et de Shawinigan.

Puis la science est venue, cette science du dix-neuvième siècle, plus féconde que celle de tous les siècles antérieurs réunis, conférant à l'humanité une énorme puissance pour la création des richesses. Le savant des laboratoires d'Europe s'était armé du principe de causalité pour appliquer à la nature une question résolue. Les yeux ouverts, attentifs au moindre signe, avec l'indifférence active et observatrice du moine attendant une manifestation de la volonté divine, le savant recueillait tous les résultats et raffermissait la rigueur de sa méthode. Par une longue suite de conclusions il a forcé l'un après l'autre tous les agents physiques à confesser leur parenté et a rattaché le travail mécanique, la chaleur, la lumière, le son, l'électricité, à des manifestations d'une seule et même énergie qui se conserve et se dégrade tout à la fois. Non content de savoir il a voulu agir et transformer sa méthode en technique productrice. L'ancienne technique était essentiellement empirique; son code ne renfermait que des recettes sans lois certaines. La technique moderne, soutenue par la formule mathématique, exige la précision. Elle tend même à éliminer les caprices des agents vivants, à remplacer la force motrice animale par celle de la vapeur ou de l'électricité, les mains de chair et d'os, par l'organisme d'acier, les produits comme le bois, les couleurs végétales, par des produits inorganiques et artificiels, le béton armé, les couleurs d'aniline, les engrais chimiques : elle veut s'affranchir du temps, de l'espace qui régissent la croissance des vivants, elle "réalise" par synthèse les substances dont elle a besoin. Elle n'est plus un art mais une conquête définitive de l'homme et l'instrument de sa domination sur la nature soumise. L'imagination se représente le progrès acquis en comparant la stupeur béate d'un Indien de Chateaubriand devant le Niagara, coursier fougueux à la crinière d'embruns, avec la hardiesse

de l'ingénieur qui s'est élancé aux naseaux écumants de la bête pour la dompter d'un mors implacable. Nos oreilles sont encore remplies du tonnerre des cataractes et nos yeux éblouis par les arcs-en-ciel mobiles, mais notre raison admire aussi le spectacle de cette puissance formidable obéissant à un commutateur électrique, et s'élançant au service de l'homme avec l'énergie de cent mille chevaux-vapeur. Dans les villes voisines c'est le Niagara qui éclaire les rues, les églises et les théâtres, c'est lui qui meut les tramways et active les industries.

Ce contrôle efficace des forces inanimées dont le Niagara n'est qu'un exemple, est le facteur principal du progrès moderne. Menacé pendant longtemps d'être écrasé entre le marteau-pilon et l'enclume, l'homme a enfin mis la main sur la valve de commande réduisant en servitude une dynamique désordonnée. La force vitale elle-même n'échappe pas entièrement à sa maîtrise. Voyons le Croisé de la science retournant vers les plages de Saint-Louis, vers l'Orient fatal. De Tunis à Bangalore la maladie du sommeil, la fièvre jaune, la malaria font chaque année un million de victimes. Le savant, disciple de Pasteur, devançant l'action de l'État, s'attaque à cet ennemi, le terrasse dans un duel solitaire et sublime. Le maître d'ailleurs n'avait-il pas donné l'exemple en sauvant plus de vies que les guerres n'en ont fauchées, et en payant à lui seul en 1870 la rançon de sa patrie. Durant les cinquante dernières années, la science a ajouté dix ans à la moyenne de la vie.

Au point de vue économique, si nous évaluons à cent dollars par année le surplus de la production sur la dépense pour chaque individu, l'addition d'une seule année de vie équivaldrait, pour le Canada, à une acquisition de huit cent millions de dollars. L'hygiène pourrait nous épargner annuellement quatre-vingt millions de dollars. Malgré

tant de services, les chefs crurent, durant longtemps, que la République, "n'avait pas besoin de savants;" et si les successeurs de Lavoisier ne furent pas guillotines ils ne furent guère honorés et encouragés. Et aujourd'hui encore l'ouvrier, qui par la simple manœuvre d'une clef lance les turbines et les dynamos du Niagara, connaît et admire Charlie Chaplin, mais il ignore absolument les noms de ceux dont les découvertes lui permettent une existence si facile.

Sans doute de grands penseurs se sont plu à redire l'hommage de A. J. Balfour : "Science is the great instrument of social change, all the greater because its object is not change but knowledge, and its silent appropriation of its dominant function, amid the din of political and religious strife, is the most vital of all the revolutions, which have marked the development of modern civilisation." Mais la guerre avec une évidence sanglante vint montrer la nécessité économique du savoir. Au premier choc d'une arme scientifique les alliés reconnurent leur imprévoyance. Ils rappelèrent les savants à leurs laboratoires, mais pendant cette démobilisation il leur fallut opposer aux énergies brutales de leurs ennemis les énergies vivantes de leurs jeunes gens qui furent sacrifiés par milliers pour rétablir l'équilibre rompu. A Paris, les habitants, Aztèques contre Cortez, tiraient avec des fusils de chasse sur les Taubes et les Zepelins. Pendant que le bateau de la civilisation primitive de la Russie s'enfonce dans les flots, sous les ponts troués de la nef française le savant doit préparer les armes nouvelles de la défense. Faillira-t-il dans sa tâche, ou arrive-t-il trop tard pour sauver sur la passerelle les derniers combattants? Quelles heures d'angoisse pour les trois mille savants français opposés aux trente mille savants allemands. Le "Herr Professor" avait une telle avance qu'il fallut à plusieurs reprises prodiguer la chair rutilante devant

les gaz, les lance-flammes, les sous-marins, les Berthas, les avions blindés, jusqu'au jour où, épuisés par le blocus, il n'eut plus que des "ersatz" ou produits de remplacement sans grande valeur énergétique.

La guerre était finie mais la cruelle leçon devait rester gravée pour l'heure de la paix même dans la mémoire des littérateurs et des politiciens. The Hon. Fisher, President of the Board of Education, London, 1919 : "Nevertheless, if we turn over the pages of Huxley's address on the place of science in national education, I think we shall feel that if the great master were among us here, he would acknowledge that the cause to which he dedicated his life has *been practically won*."

"We want more money for science,—we want a great deal more money for science,—we want more teachers, we want more learners, but in the main the battle is won. If there are any sceptics to-day they must surely have been converted by the achievement of science in the war."

"Vainqueur ou vaincu le peuple qui occupera dans vingt ans le premier rang, sera celui dont *les laboratoires* auront porté au plus haut point de puissance les moyens de production." (Maurice Barrès, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1920.)

"When the war is over the international competitions of peace will be resumed... In that race the same power of science which has so amazingly increased the productive capacity of mankind during the past century will be applied again, and the prizes of industrial and commercial leadership will fall to *the nation which organizes its scientific forces most effectively*." (Elihu Root, *Industrial Research and National Welfare* 1918.)

A Paris, à Londres et à Washington la leçon a porté ses fruits. Je ne parle pas de l'Allemagne où la vie économique

est déjà organisée sur un pied de guerre d'après la troisième des résolutions présentées au Reichstag par un député du centre catholique. Cette organisation sur ce pied de guerre a probablement été la cause de la catastrophe récente d'Oppau. Oppau la gloire de l'Allemagne industrielle, Oppau l'insolent défi lancé par Bernthsen au congrès de New-York en 1912. Les murs d'Oppau s'élevaient alors : trop bas durant l'affaire d'Agadir, ils étaient assez hauts en 1914 pour permettre aux généraux de saluer "Der Tag" le grand jour de l'attaque. Oppau soutint la guerre et il y a quelques semaines il consommait encore 500 wagons de charbon par jour ; sa production annuelle de nitrate rendait l'Allemagne indépendante du Chili et lui permettait d'exporter une matière première qu'elle importait par millions de tonnes il y a dix ans.

Chez les alliés, au contraire, le savant ne cherche, par sa production intensive, qu'à réparer les dommages de la guerre en rendant plus tolérable le fardeau d'une dette immense. Sans doute il éprouve une certaine appréhension en évaluant sur le globe le gaspillage continu d'énergie qui rappelle les insanités d'un prodigue épuisant ses dernières ressources ; mais un regard sur le ciel, où depuis des siècles des milliers d'astres utilisent sans l'épuiser une énergie indéfinie, le remplit d'espérance ; il va s'adresser au torrent, qui dans ses remous doit entraîner la terre, pour lui ravir, au bénéfice de l'homme, une parcelle de cette force. Déjà la baguette divinatoire des chercheurs est entre ses mains ; elle tourne, et, chose étrange, elle dirige ses indications, non vers les profondeurs de l'espace, mais vers l'abîme de l'atome, vers ce courant de puissance qui passe tout près de nous dans l'inconnu de la matière. Il n'y a plus qu'à briser cette muraille et à libérer l'énergie incalculable condensée là, semble-t-il par Dieu, le jour où il a clos le paradis terrestre.

Les fervents du radium nous assurent que, depuis, l'Eden s'est étendu par toute la terre en redevenant le royaume féerique aux voies virginales, que jamais les hommes n'ont foulées dans leurs rêves les plus audacieux. Le travail et l'effort vont disparaître, et, si la richesse matérielle peut donner le bonheur, l'homme sera heureux dans une civilisation nouvelle d'idéal réalisé. Ainsi donc de l'aveu de tous, *avant, pendant et après* la guerre, la science a été ou sera le facteur le plus puissant du progrès économique. Envers cette science le rôle de l'enseignement universitaire est multiple. Il doit d'abord en transmettre intégralement le dépôt par l'intermédiaire de ses facultés de sciences pures et appliquées, donnant des cours réguliers et des cours d'extension, oraux ou écrits, à toutes les classes de la société aussi bien qu'à ses élèves inscrits et ses futurs professeurs. Ce n'est pas le lieu de discuter ici l'organisation nécessaire de ces divers corps.

Deuxièmement, l'enseignement universitaire doit surtout faire connaître la *méthode scientifique*. S'il ne peut communiquer à aucun homme l'ensemble trop vaste des connaissances, il peut du moins inculquer à chacun une méthode qui apporte, non seulement une classification, mais une habitude, j'allais dire une *altitude* d'esprit.

En effet, la raison, pour en arriver à la science moderne, a dû traverser le brouillard des préjugés et des inclinations qui réfracte les rayons de la vérité vers les intérêts personnels. Elle a dû s'élever au-dessus de la "mer des nuages", au prix d'héroïques efforts qui l'ont établie dans cet état d'indifférence active, bien résolue à accepter toute la vérité. C'est presque un panégyrique de la vertu, au nom de la science, que l'on trouve sous la plume d'un Huxley, si peu déiste que les agnostiques le réclament comme leur. "Science seems to me to teach in the highest and

strongest manner the great truth which is embodied in the Christian conception of active surrender to the will of God. Sit down before *fact as a little child*, be prepared to give up any preconceived notion, follow humbly wherein and to whatever abysses nature leads or you shall learn nothing".

C'est à cette pensée-réalité opposée à la pensée-fantaisie, c'est à cette attitude envers la vérité objective que la méthode scientifique doit ses triomphes. Si les succès remportés plaisent au philosophe de la rue il n'en est pas de même de la discipline qui lui répugne souverainement. Mal préparé par des traditions de misères à une telle affluence de biens, le peuple veut en jouir sans cette modération que la nature impose à ceux qui en connaissent les exigences et les limites. Le savant doit donc descendre de la vieille tour d'où il jetait les pièces d'or aux avidités terribles qu'il dédaignait, lesquelles de leur côté méprisaient son peu de sens pratique. Il lui faut enseigner le désintéressement par son exemple, sans qu'il lui soit nécessaire de continuer à mourir de faim près des millionnaires habiles qui exploitent ses inventions. Pour le salut du monde il faut que le savant réussisse également bien dans cette diffusion d'une discipline rationnelle; et c'est ici qu'il a besoin du concours supérieur de la philosophie et des arts, des sciences sociales et de la religion. Il doit encore travailler, non pas tant à satisfaire par de nouvelles découvertes les besoins factices, qu'à prévenir les gaspillages de l'énergie. Créateur, il doit encore être distributeur. Aux heures les plus sombres de la guerre il fallut mettre à la tête des répartitions essentielles les deux ingénieurs Loucheur et Hoover et les compétences qui remplacèrent des exploiters égoïstes et hardis, autant qu'ignorants. Il faut surtout empêcher l'accaparement, la destruction imbécile tant des richesses que des hommes eux-mêmes par le mauvais usage des forces libérées. De-

main, lorsqu'une livre de substance radioactive produira autant de désastres que cent cinquante tonnes de dynamite, il sera possible de détruire n'importe où n'importe quelle armée, n'importe quelle agglomération de peuples. Il ne faut pas que la science laisse la race humaine exposée à un abus que Pasteur avait déjà signalé en des paroles singulièrement opportunes : "S'il m'était permis, M. le président, de terminer par une réflexion philosophique provoquée en moi par votre présence dans cette salle de travail, je dirais que deux lois contraires semblent aujourd'hui en lutte : une loi de sang et de mort qui, en imaginant chaque jour de nouveaux moyens de combat, oblige les peuples à être toujours prêts pour le champ de bataille, et une loi de paix, de travail, de salut, qui ne songe qu'à délivrer l'homme des fléaux qui l'assiègent.

"L'une ne cherche que des conquêtes violentes, l'autre que le soulagement de l'humanité. Celle-ci met une vie humaine au-dessus de toutes les victoires; celle-là sacrifierait des centaines de mille existences à l'ambition d'un seul. La loi dont nous sommes les instruments cherche même à travers le carnage à guérir les maux sanglants de cette loi de guerre. Les pansements inspirés par nos méthodes antiseptiques peuvent préserver des milliers de soldats.

"Laquelle de ces deux lois l'emportera sur l'autre ? Dieu le sait. Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que la science française se sera efforcée, en obéissant à cette loi d'humanité, de reculer les frontières de la vie."

En troisième lieu l'enseignement universitaire doit être créateur; il doit poursuivre des recherches afin de garder avec la nature un contact, vivifiant pour lui-même, et nécessaire à la sélection et à la formation des chercheurs de la science pure et de l'industrie. Cette urgence de la recherche est si bien comprise, qu'elle est devenue un lieu

commun, si l'on en croit le président de la "Carnegie Foundation" H. S. Pritchett : "The part played by scientific research in the development of modern nations is so well understood that it is a part of the *Common knowledge of mankind*".

Les industriels les plus intelligents ont compris les premiers les avantages qu'ils retireraient d'une telle alliance avec la science. Il suffit de citer quelques témoignages avec celui de Théodore N. Vail, président de l'"American Telephone and Telegraph Company" : "The close connections in recent years, between industrial progress and what may be called industrial research, is significant. The large industrial enterprises have been developed as much through *the organization of their scientific departments* as through that of their operating departments."

"The recognition of *the national essentiality* of science to the life of a nation has stimulated the industrialists to such a point that they are seeking at this particular time, as never before, to utilize every idea which makes for the advancement of industry.

"Industrialists recognize, in fact, that manufacturing is becoming more and more a system of scientific process.

"The present great advances are due entirely to the application of knowledge in the development of new things, which is primarily dependent upon systematic industrial research". (A. W. Mellon, President of the National Bank of Pittsburgh).

Bien plus, comme base de la science appliquée, ces grands industriels ont reconnu l'importance capitale de la science pure et des universités. Écoutons le Dr J. J. Carty dans son discours présidentiel à l'Institut des ingénieurs-électriciens en 1916 : "By every means in our power, therefore, let us show our appreciation of *pure science*, and let

us forward the work of the pure scientists, *for they are the advance guard of civilization.* They point the way which we must follow, let us arouse the people of our country to the wonderful *possibilities* of scientific discovery and to the responsibility to support it which rests upon them, and I am sure they will respond generously and effectively." Et Théodore Vail déjà cité:

"There is no question in my mind but that *Education* and industry would greatly benefit by more intimate *relations to research*;... industrial progress and success are chiefly *dependent upon knowledge.*" Enfin le Dr Whitney, l'éminent directeur des laboratoires de la General Electric Co., est plus explicite encore.

"We do not want more brick and mortar; we want more and better men. We *want a man-producing program*, not merely a man-consuming program. *The man producing agencies are primarily the universities.*"

Il est donc loin le temps où l'universitaire était méprisé comme un théoricien presque inutile, si loin que le *man-consuming program* de l'industrie prive aujourd'hui les universités de leurs bons professeurs trop peu rémunérés. "I have lectured to a good many young men whose allowances were twice my salary, and who in a few years after graduation were using what I had taught them, to earn five times my income. Why shouldn't I try the experiment of living in comfort?" (Lettre d'un professeur transfuge, citée par le président Harding dans un discours du 18 octobre 1921.)

Aussi bien, les industriels craignent-ils grandement de ruiner leurs entreprises par la base, en dépouillant les universités des professeurs nécessaires à la formation des chercheurs qu'ils réclament pour eux-mêmes et pour l'avantage économique de toute la société. "Only by research and

the systematic development of knowledge can we hope to attain to the true increase of wealth, an increase which affects the *comfort and happiness of employed and employer alike*". (G. Eastman, President of the Eastmann Kodak Co.) "Some large industrial corporations have found it expedient to keep before the public the fact that investigations on a large scale, ultimately *bring considerable benefit to the Community generally*; that every scientific discovery applied in industry reacts to *the public gain*". (A. W. Mellon). "The study and conclusion of the scientist have made it possible for the *labor of millions* of people to be applied in a manner that, only a few years ago, would have been confined to *a few specially trained individuals*." S. Swasey—President of the Warner & Swasey Co.

* * *

Les ouvriers de leur côté l'ont bien réalisé. Parmi les documents que j'ai rencontrés dans cette étude, le plus intéressant est sans contredit la résolution du Labor Party d'Angleterre, résolution adoptée en ces termes, par la Fédération américaine du travail à son congrès d'Atlantic City en juin 1919 :

"Considérant que la *recherche scientifique* et ses applications techniques constituent *une des bases essentielles* du développement des industries manufacturières, agricoles, minières et autres;

"Considérant que le rendement industriel est considérablement accru par l'utilisation technique des résultats des recherches scientifiques relatives à la physique, à la chimie à la biologie, à la géologie, à l'art de l'ingénieur, à l'agriculture et aux sciences connexes; que d'ailleurs le *développement général du bien-être* résultant des progrès scientifiques donne

des avantages dépassant bien des fois les dépenses occasionnées par les recherches correspondantes;

“Considérant que l’augmentation de la production industrielle résultant de la recherche scientifique est un puissant facteur dans la lutte tous les jours plus vive menée par les travailleurs pour *améliorer leurs conditions d’existence*; que l’importance de ce facteur *ira constamment en croissant*, parce qu’il existe une limite supérieure des conditions moyennes de la vie de l’ensemble de la population impossible à dépasser tant qu’on se contente d’agir, comme on le fait aujourd’hui, sur les seuls modes de répartition de la richesse; que la recherche scientifique peut au contraire élever cette limite en intensifiant la production industrielle par la mise en œuvre des résultats de la science;

“Considérant *que le gouvernement fédéral, les gouvernements d’État et les gouvernements locaux ont à résoudre nombre de problèmes* importants et urgents d’administration et de législation, dont la solution dépend d’études scientifiques et techniques;

“Considérant que la guerre a fait comprendre aux nations belligérantes l’influence prépondérante de la science et de la technique sur le bien-être et la puissance de chaque pays, aussi bien *en temps de guerre qu’en temps de paix*; que non seulement l’initiative privée essaie d’organiser des recherches de grande envergure, intéressant le pays tout entier, mais qu’en outre plusieurs gouvernements participent activement et viennent en aide à de telles entreprises;

En conséquence, la Fédération du travail, réunie en congrès, déclare qu’il est d’un *intérêt majeur, pour le bien-être de la nation*, d’aborder un large programme de recherches scientifiques; que le gouvernement fédéral doit employer en son pouvoir pour assurer la réalisation de ce programme; que l’intervention directe du gouvernement dans

l'accomplissement de ces recherches doit tendre à en accroître l'étendue et l'importance au moyen de subventions générales;

“La Fédération charge son secrétaire de transmettre cette résolution au président des États-Unis, au président *pro tempore* du Sénat et au président de la Chambre des représentants.”

La solution que le problème économique attend de l'enseignement scientifique supérieur ressort avec évidence des faits, des arguments intrinsèques et des témoignages, recueillis pour plus d'impartialité non pas chez les professeurs de sciences universitaires, mais chez les littérateurs et les hommes d'État, les industriels anglo-saxons et les ouvriers.

L'assentiment tout acquis de la France éclairée se résume en la parole du professeur Moureu : “En dehors d'une forte organisation scientifique il n'y a pour notre pays ni sécurité ni prospérité possible. La France sera une nation à structure scientifique ou elle ne sera plus...” L'assentiment de l'Allemagne monte à mes oreilles comme un serment de vengeance, impitoyable et puissant à l'égal du tank ou du “kolossal rouleau à vapeur”, dans sa marche résolue. Partie du centre prussianisant de Berlin, la promesse menaçante garde la même énergie dans la bouche des financiers de Francfort. Deux fois en deux ans, j'ai éprouvé l'obsession de cet irrésistible pouvoir de la science germanique; et cette année plus vivement que jamais, parce qu'à l'étude individuelle est venue s'ajouter l'organisation la plus parfaite des efforts. Avant la fin des vingt années de Barrès les laboratoires de l'Allemagne auront encore fait parler d'eux. Ici, pendant ce temps, il nous faudra très modestement fonder ou développer les nôtres.

Le coût en sera naturellement très élevé. Une indus-

trie le supporterait facilement dans l'ensemble de ses charges. "These departments of Industrial research will undoubtedly be continued, for while their maintenance is costly in the aggregate, the expenditure is negligible by comparisons with practical results". (T. N. Vail). Pour une université la dépense sera si lourde qu'il lui faudra compter sur les particuliers et sur le gouvernement. La pénurie ne saurait légitimer une fin de non-recevoir puisque l'axiome veut que "plus une communauté est pauvre plus elle doit consacrer d'argent à son instruction supérieure".

Enfin notre meilleur motif d'espérer repose surtout dans la claire vision de nos dirigeants et de notre population. Le 12 novembre 1920, l'honorable premier ministre de la province de Québec, en proclamant nos universités le cœur et le cerveau de la patrie, faisait siennes les revendications de Maurice Barrès. Que notre peuple soit capable de le comprendre, je n'en veux citer qu'un indice précieux : Cette intelligence supérieure des parents de cinquante étudiants en médecine, qui ont bien voulu, à grands frais, choisir pour leurs enfants une formation scientifique que la nécessité ne leur imposait pas. Pour plusieurs d'entre nous ce fut un jour de joie et d'espoir que le jour de la rentrée à l'Université de Montréal des cinquante premiers élèves du P. C. N. médical.

C'est donc avec confiance que j'unis ma demande à toutes celles qui réclament parallèlement à nos belles routes matérielles, des voies intellectuelles spacieuses qui permettront à notre race d'atteindre plus sûrement la prospérité. Un institut provincial de recherches, à côté des laboratoires de routine, nous ouvrirait des horizons nouveaux plus riches que ceux de l'Ungawa et nous fournirait peut-être l'occasion de saisir une parcelle de cette énergie radioactive que la science de demain va libérer. D'ailleurs il est des espoirs

plus certains dans les domaines de l'hygiène, de la médecine, du traitement des cancéreux et des tuberculeux, de l'agriculture et de l'industrie, qui justifieraient pleinement une abondante participation dans les recettes que la sage administration de la loi des liqueurs va mettre à la disposition du trésor. Et ainsi nous aurons continué à faire le possible "pour que le Canada français, à l'instar de la mère patrie, soit une nation à structure scientifique, et pour qu'il vive".

J.-E. GENDREAU.

LECTURES POUR ENFANTS

Une annonce, parue dans notre dernier numéro, a échappé au contrôle habituel. Afin que nos lecteurs ne soient pas mal orientés dans le choix de certains livres, nous publions ici à titre de renseignements, une liste préparée par un comité de catholiques français.

I. — Publications mauvaises, soit parce qu'elles intoxiquent, abêtissent, atrophient ou étioient l'âme de l'enfant, soit parce qu'elles proviennent d'une officine pornographique et d'origine allemande : *Le Roman policier* (Ferenczi); *Jim Kannah*; *Ricardo Gomez* (Polmass); *Collection d'aventures, Sciences et Voyages, Le Cri-cri et la Croix d'Honneur, le Petit Illustré, l'Intrépide, l'Épatant, Lili, Fillette* et les autres publications de la maison Offenstadt.

II. — Publications dont il faut se méfier, parce qu'elles sont médiocres ou suspectes comme idées, ou encore plus ou moins dangereuses pour certains enfants : *Mes belles Histoires, le Bon-Point amusant* (Albin Michel); *A l'Aventure, les Trois Boy-Scouts* (Ferenczi); *le Petit-Monde* (Tedesco); *Jim Bulton Bill, la terre des Indiens* (éditions modernes).

III. — Publications honnêtes, mais neutres : *la Poupée modèle; Mon Journal* (Hachette); *Diabolo-Journal; Les Belles images; la Jeunesse illustrée* (Fayard); *Ma Poupée* (Tedesco); *le Pêle-mêle* (rue Saint-Lazare, 92); *les Livres roses* (Larousse); *Contes illustrés de nos enfants* (éditions modernes); *Un Poilu de douze ans* (Albin Michel).

IV. — Publications chrétiennes, éducatives, intéressantes et recommandées : *l'Ami des Enfants* (rue La Fontaine, 40, Paris); *l'Écho de Noël* (Bonne Presse); *l'Étoile Noëlisme* (Ibid.); *Ma Récréation* (rue de Mézières 10, Paris); *La Semaine de Suzette* (H. Gautier et Languereau); *Fils de France* (pour adolescents, H. Gautier).

POUR UN COMITÉ DE PROPAGANDE À PARIS

A M. Bruchard,
cordialement.

Des fortunes, aussi diverses que capricieuses, ont placé l'auteur de ces lignes dans des conditions très favorables pour savoir ce qu'à l'Etranger l'on pense du Canada français. Il a fréquenté des milieux fort dissemblables, il a conversé avec des hommes de toute opinion. Sans fatuité comme sans fausse modestie, il peut dire qu'il *connait* sur notre pays, la pensée française contemporaine. Lui permettra-t-on, après cette brève présentation, d'entrer dans le vif de son sujet, et d'abandonner les tournures majestatives ou impersonnelles ? Si l'emploi de la première personne est nécessité par les exigences des faits eux-mêmes, on ne trouvera pas mauvais que les conventions, pour une fois, restent dans l'encrier.

* * *

Il est devenu banal de dire que nous sommes mal connus à l'Etranger. Si, d'une part, il est assez normal que des peuples de culture ou de race différente des nôtres manquent de notions précises à notre égard, il est, d'autre part, certainement absurde que les fils du pays d'où vinrent nos pères, nous ignorent et nous méconnaissent. Et pourtant, *cela est*. Que l'Allemand, le Scandinave, le Russe ne sache pas au juste qui nous sommes, il ne faut pas trop nous en étonner. Les groupes ethniques de trois millions d'individus sont fort nombreux sur la face du globe, et, nous-mêmes, connaissons-nous bien les Caucasiens ou les Malais, pour ne rien dire d'autres peuples moins lointains ?

Lorsque nous constatons, avec regret mais sans aigreur, que nous sommes fort mal connus de nos cousins de France, il ne faut pas pousser notre prétention plus loin qu'elle ne peut aller. Il aurait tort, en vérité, celui qui voudrait que le Français nous connût comme le Canadien se connaît lui-même. Un cousin qui habite très loin de chez nous, qui doit gérer sa propre maison, administrer son bien, surmonter ses peines de coeur et ses difficultés matérielles, ne peut pas, ne pourra jamais s'intéresser à notre maison à nous, à notre fortune, à nos peines ou à nos difficultés comme nous nous y intéressons nous-même. Il serait ridicule d'exiger de lui qu'il sût combien nous avons d'assiettes en notre buffet et de quelle couleur sont les tentures de notre salon. Fort bien. Mais si, par insouciance, le cousin en vient à oublier la relation de parenté entre nous et lui, ou que même il ne sache pas très bien si nous sommes mort ou vivant, veuf ou célibataire, nous serons alors pleinement en droit de lui reprocher son manque de tact et son absence de mémoire. La comparaison vaut ce qu'elle vaut, mais la distinction doit toujours subsister entre l'important et l'accessoire.

Précisons davantage. Il est des Français qui nous connaissent bien, qui nous jugent équitablement, qui nous aiment et s'intéressent à nous. Les dix dernières années ont marqué, sous ce rapport, un progrès constant. On est venu nous voir, les nôtres ont séjourné là-bas, ou a parlé de nous et écrit sur notre pays. Et puis la guerre ? Chapitre aussi long qu'intéressant dans l'histoire de nos relations avec la Mère-Patrie. Et depuis la guerre, missions, visites, relations économiques... bref nous devons nous réjouir du travail qui commence à se faire dans l'opinion française.¹ Les Cana-

¹ Je signale quelques articles significatifs parus ces temps derniers : Mgr. Landrieux, dans le *Matin*, L. Thomas, dans l'*Intransigeant*, M. le Maréchal Fayolle et M. René Bazin, dans la *Revue des deux Mondes*, les Pères de Mondadon et Dassouville, s. j. dans, les *Etudes*, etc.

diens, de leur côté, ont vu s'atténuer ou disparaître de vieux préjugés, et quelquefois de tenaces ignorances qui les faisaient mésestimer leurs frères d'outre-Océan. Puisque les circonstances sont plus que jamais favorables, à nous de profiter du moment présent, à nous d'entreprendre une campagne vigoureusement menée, en adaptant aux nécessités de lieu et de circonstances l'admirable mouvement d'auto-défense qui s'incarne dans l'*Action française* et les oeuvres similaires.

J'ai dit que, de façon générale, on ne nous connaît pas. L'affirmation n'a rien d'un *a priori*. Presque malgré moi j'ai dû me convaincre du *fait*. La fierté nationale en a souffert, et l'amour passionné que j'ai pour la France a éprouvé, de ce chef, plusieurs blessures douloureuses.

Et depuis longtemps je me suis persuadé, qu'il nous faut travailler de toutes nos forces, chacun dans sa modeste sphère, à faire mieux connaître en France le Canada français.

Nous sommes plusieurs, ici, à Paris, que cet esprit anime. Nous savons que la tâche est considérable et que le champ d'action est vaste. Mais n'est-ce pas à nous, Canadiens fixés à Paris, de poser les premiers jalons et de préparer l'oeuvre à venir ? Stériles sont les gémissements et vaines sont les récriminations. Nous déplorons chaque jour la situation actuelle; nous trouvera-t-on téméraires de vouloir la perfectionner, puisque c'est nous, les premiers, qui en éprouvons les mauvais effets ? Si la besogne est dure, nous savons par notre expérience propre que les résultats en sont bienfaisants. Quand on nous connaît, que l'on sait ce que nous sommes, comment nous vivons et ce que nous faisons, on s'intéresse à nous et l'on nous aime. Il m'a été donné de voyager beaucoup tant en Belgique qu'en France.

Partout, dans les divers milieux que je fréquente, je me donne pour ce que je suis, je "ramène" à temps et à contre-

temps le Canada français et j'ai le plaisir de voir que l'on prend un intérêt très vif à ce que j'en dis. Je fais circuler les quelques livres canadiens que j'ai dans ma bibliothèque : on les lit avec curiosité et sympathie.

Mais, hélas ! que peuvent les quelques efforts dispersés et restreints des quelques Canadiens français établis ici ? Et eux-mêmes, inconnus presque toujours de leurs compatriotes, sans appui, sans argent, sans influence, comment intensifier leur propagande ? Ils voient d'un oeil attristé la tâche que, trop faibles, ils ne peuvent entreprendre, soupirent, se découragent parfois, et finissent par se consoler en souhaitant des jours meilleurs.

* * *

Ce qui manque — et de façon combien fâcheuse ! — c'est un organisme vivant et agissant qui groupe les bonnes volontés, qui étudie les modes d'action désirables et qui travaille avec l'aide et l'appui de l'opinion de chez nous. Quand on songe que l'Irlande, la Pologne, la Turquie possèdent à Paris agences et bulletins de propagande ; quand on voit l'Angleterre elle-même publier ici une Revue hebdomadaire de la presse anglaise, on doit se dire que ces gens savent ce qu'ils font. Ils ne croient pas, évidemment que l'argent destiné à leur propagande soit de l'argent perdu. D'ailleurs les résultats obtenus sont tangibles ; l'Irlande, par exemple, inonde de tracts et de brochures les salles de rédaction parisiennes : je puis affirmer que chacune de ces publications est lue, commentée ou critiquée et que la propagande atteint son but.

Pourquoi donc nous, qui sommes de race et de culture françaises, qui avons tant de points de contact avec nos frères de France, pourquoi restons-nous en arrière ? Pour-

quoi ne pas tenter d'agir où d'autres — moins favorisés que nous — ont réussi ? Cette question nous nous la sommes posée : nous allons essayer de la résoudre, en petit d'abord et, plus tard, en grand, si Dieu le veut. Il existe déjà au moins, trois organismes : Commissariat général du Canada, Comité France,-Amérique, Amitiés françaises à l'Etranger, qui concourent avec des moyens divers et chacun dans son orbite à faire mieux connaître le Canada en France. Mais aucun de ces organismes n'a été fondé principalement pour défendre ou pour faire connaître la race canadienne-française "*in se*", en autant qu'un groupe ethnique français, distinct par son histoire, sa tradition, son "*habitus*", des vingt races qui forment le conglomérat américain. C'est à cette lacune que nous voulons porter remède, sans empiéter le terrain d'autrui. Et voici ce que nous sommes en train de faire :

CONSTITUER A PARIS UN COMITE PERMANENT QUI AIT POUR BUT ET RAISON D'ETRE DE FAIRE MIEUX CONNAITRE EN FRANCE LE CANADA FRANÇAIS — PASSÉ ET PRÉSENT — SOUS SES DIVERS ASPECTS ET DANS LES MULTIPLES MANIFESTATIONS DE SON ACTIVITÉ — ET CELA, POUR L'AVANTAGE RÉCIPROQUE DU CANADA ET DE LA FRANCE.

Le champ d'action est vaste et la tâche considérable. Voici comment nous concevons l'oeuvre du comité; on voudra bien excuser les imperfections et les lacunes de l'exposition; nous n'avons guère que dix jours d'existence !

a) D'abord *nous nous sommes unis au travail* — à deux, puis à sept. Nous avons décidé de préparer la besogne dès maintenant, sans attendre les secours qui — nous l'espérons ! — ne nous feront pas défaut. Nous nous sommes cotisés entre nous, et sept, nous avons commencé — avec un capital de cent vingts francs !

b) Nous voulons, en premier lieu, attirer sur le Canada l'attention du public français. Excellente aux individus, l'humilité peut être néfaste aux collectivités. Placer dans les journaux ou les revues des articles exacts et intéressants sur le Canada français. Faire passer à la presse des informations politiques ou religieuses sur les choses canadiennes de nature à intéresser ou toucher le public français. Bref, constituer une petite agence de presse active et bien informée. Réfuter ou discuter les articles tendancieux, les informations inexactes transmises par les agences anglaises ou pondues par des individus incompetents ou mal renseignés.

c) Placer en France des ouvrages canadiens. Obtenir le dépôt de quelques revues et journaux de chez nous. Rien n'est moins difficile. Répandre judicieusement et largement les tracts, brochures, publications illustrées que l'on voudra bien nous envoyer à cet effet. Il est tel service provincial ou telle compagnie de chemin de fer dont les publications conviendraient fort bien.

d) Tout en restant dans les bornes du domaine qui est le nôtre, nous pensons toutefois qu'il y a quelque chose à faire du point de vue économique. Mais pour le moment nous réservons cette question que nous sommes à étudier.

e) On le voit, c'est surtout dans l'ordre intellectuel que nous entendons travailler — sans exclure d'autres modes d'action ni des conceptions différentes. Nous n'avons aucun parti-pris, et, grâce au ciel, nous sommes dégagés des formules. Un seul mobile nous anime tous : l'amour de notre pays. Mais si nous voulons réussir, si nous voulons poursuivre le travail *à fond*, il nous faut le nerf de la guerre. Petites seront nos ressources, minces les résultats; si nous avons voulu commencer tout de même, est-il besoin de dire que nous ne pouvons pas marcher longtemps sans quelque aide financière. Et nous avons de si beaux projets — et si

peu chimériques ! — Devons-nous agrandir notre domaine ou le laisser tomber en friche ?

A vous de nous répondre, lecteurs de bonne volonté ! A vous intellectuels, professeurs, journalistes, étudiants, qui avez eu vous-même le sentiment vivant de notre personnalité ethnique, de nous faire de la propagande ! Bonnes personnes qui avez de l'argent disponible, qui cherchez peut-être une oeuvre d'intérêt national à encourager, faites-nous parvenir vos largesses ! Vous tous, Canadiens français qui avez peut-être souffert déjà de certaines ignorances ou de certaines injustices.

AIDEZ-NOUS !

* * *

L'origine du comité ? Ça ne remonte pas très haut... Le 7 octobre, un prêtre canadien venait me voir pour affaires. Ce prêtre était M. l'abbé Lionel Groulx que je n'avais jamais eu l'honneur de rencontrer. Nous causâmes longtemps : je lui exposai cette idée d'un comité de propagande, qui depuis longtemps me trotte dans l'esprit. L'éminent professeur voulut bien la juger réalisable. Il me donna rendez-vous pour un jour suivant. Tourné et retourné sous toutes ses faces, le projet prit corps. Et le vendredi 14 octobre, quelques camarades se joignirent à nous pour mettre l'affaire sur pieds. Et voilà l'histoire. Un fait : nous existons, c'est l'essentiel !

Voici la composition du comité de propagande canadienne-française à Paris, tel que présentement organisé :

Et d'abord, pas de président-soliveau, pas de comité d'honneur, pas de formalisme.

Mais des hommes actifs, des "membres", à dessein peu nombreux :

Messieurs—: l'abbé Armand Chaussé, professeur au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'abbé Alphonse Fortin, licencié ès-lettres, professeur au séminaire de Rimouski. Louis Francoeur, agent de publicité, ancien secrétaire aux "Lettres." Augustin Frigon, professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal, secrétaire général de la *Revue Trimestrielle Canadienne*. L'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, directeur de l'*Action française*. Gaston Jolicoeur, chef de publicité, attaché à la maison Et. Damour, Paris. Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales, Montréal.

M. l'abbé Groulx, s'il n'a pas voulu accepter la présidence en *titre* que nous lui avons offerte par acclamation, présidera en *fait* nos réunions. Elles seront bimensuelles. Un secrétaire s'occupera, dans l'entretemps, de la besogne courante. Or, sus, nous avons la volonté et la certitude de faire une oeuvre utile, mais — et ce sera le mot de la fin. —
Lecteurs de cet appel,

AIDEZ-NOUS !

P.S. — Prière d'adresser tous les envois — quels qu'ils soient — jusqu'à nouvel avis au: Comité de propagande canadienne-française, 9 rue Jean-Bart, Paris VI^e France.

Louis Francoeur,
secrétaire du comité.

Reproduction autorisée (en citant l'*Action française*)

L'*Action Française* est heureuse de publier cet appel. Elle transmettra volontiers au nouveau comité les souscriptions qu'on voudra lui faire tenir à cette fin.

Déjà une première liste est ouverte par les souscriptions suivantes:
L'*Action Française*, 100 francs; abbé Philippe Perrier, 100 francs; Pierre Homier, 100 francs; Dr Joseph Gauvreau, 100 francs; Antonio Perrault, 100 francs; Anatole Vanier, 100 francs; Louis Hurtubise, 100 francs.

Nous publierons dans notre prochain numéro les souscriptions qui nous parviendront avant le 15 décembre.

VINGT-CINQ ANS DE JOURNALISME

OMER HEROUX (1)

Octobre vient de passer et M. Omer Héroux n'est pas encore venu cette année dans son petit patelin des Trois-Rivières comme il avait accoutumé. Et cela me faisait précisément me demander si cette persistance à revenir à tous les automnes — quand il le peut — au coin de ses origines alors qu'il lui serait si facile d'aller chercher le repos ailleurs, dans nos grands bois ou auprès de la mer, ne projette pas sur la tournure de son esprit une lumière révélatrice. Asselin, qui lui ressemble par tant de préoccupations spirituelles qu'ils ont en commun, ne s'empresse-t-il pas lui aussi, dès qu'il a quelques loisirs, de gagner la région du golfe où il a vécu son enfance ? Est-ce donc simple désir de revoir les siens et de refaire ses forces dans un décor aux contours familiers ? Peut-être, après tout. Mais serait-ce si absurde de supposer, qu'outre ce motif très légitime, il y a autre chose de moins conscient et qui donnerait en quelque sorte, dans le cas d'Asselin comme dans celui d'Héroux qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans le journalisme, la clef d'un de

1 Notre directeur Omer Héroux fait du journalisme depuis 25 ans. Il y a quelques mois, les directeurs de l'*Action française* marquèrent cette étape par une fête intime. Ils voulaient lui exprimer leur reconnaissance pour les précieux services qu'il rendit à leur oeuvre et donner à sa carrière de journaliste un hommage d'admiration et de gratitude. L'ami Durand a bien voulu signaler à nos lecteurs ce quart de siècle de grand et fécond labeur. On ne dira jamais assez le mérite d'Héroux. Sa vie faite d'unité et de droiture, son intelligence si claire et si vive, sa maîtrise de l'art d'écrire, sa façon élégante, hautement respectueuse de la pensée et des droits d'autrui en font un modèle aux écrivains. Son exemple peut aussi utilement guider tous ceux qui par l'action politique ou l'action sociale emploient leur énergie à l'orientation de la foule et à son progrès. Que l'influence d'un tel homme rayonne davantage.

ces mille éléments invisibles d'où montent les sources profondes de l'activité mentale d'un écrivain ?

Il y a, en effet, vingt-cinq ans qu'Omer Héroux, finissant ses humanités au petit séminaire des Trois-Rivières, entraît au *Trifluvien* de McLeod, comme rédacteur. Depuis, il a successivement écrit au *Monde Catholique*, à la *Patrie*, au *Journal*, à la *Vérité*, au *Pionnier*, à l'*Action Sociale* et enfin au *Devoir* et à l'*Action française*, simultanément. L'énumération est rapide, mais il n'est personne qui, ayant suivi depuis un quart de siècle le mouvement des idées chez nous, ne se rende compte à cette levée de noms et au labeur qu'ils évoquent de l'immense part qu'aura prise Omer Héroux dans la direction et la formation des esprits de notre race.

Tout au long de sa carrière d'écrivain, Omer Héroux ne paraît avoir eu qu'un seul souci : pénétrer ses compatriotes de cette pensée qu'étant issus d'une race déterminée, puisant la foi religieuse à une source commune, et habitants d'une partie du globe bien délimitée, il leur fallait s'adapter à la réalité et s'acharner à la conservation des caractéristiques propres à notre groupement historique.

Et c'est peut-être parce que cette doctrine est incarnée à la pulpe de son cerveau qu'Omer Héroux revient si fidèlement chaque année dans la région, qui, lui rappelant les premiers âges de sa vie, l'incline aussi à méditer plus en profondeur sur les conditions de notre survivance nationale, sur le bienfait de la fidélité aux morts, à la maison ancestrale, au champ héréditaire, à la petite patrie dont la figure familière parle un langage de soumission aux conditions existantes, plus compréhensif et plus persuasif, parce que plus près du coeur et plus fervent. Ce qu'il est aujourd'hui, Héroux l'a été toute sa vie. Physiquement il semble qu'il n'ait pas vieilli. J'ai sous les yeux

une photographie prise alors qu'il était collégien, une autre qui date de son passage au *Journal*. Ses cheveux rebelles ont blanchi, certes, sa barbe en pointe grisonnante et embroussaillée, donne à sa figure une plus grande austérité, mais il semble qu'il est resté ce qu'il devait être à vingt ans : mince, alerte, nerveux, la physionomie d'une grande mobilité, les yeux extrêmement vifs, la voix claire et jeune. Dès le collège, vous diront ses camarades, on se rendait compte que celui-là, probe, studieux et d'une vie intérieure intense donnerait sa pleine mesure. Indifférent à tout ce qui n'était pas les livres et les idées, il faisait sa classe avec conscience mais loin de se laisser absorber par la routine scolaire, il portait au contraire son esprit avide et neuf sur toutes les questions d'ordre général tenant alors le premier plan des publications américaines et européennes. Doué d'une mémoire tenace qui ne s'est pas affaiblie, et possédant un cerveau bien fait, Héroux, en récréation, à la promenade, en classe, absent quant à ce qui se passait autour de lui, lisait infatigablement, classait, ordonnait, assimilait, en un mot, se préparait inconsciemment à devenir ce qu'il est aujourd'hui, le premier journaliste français d'Amérique.

Qui, en effet, même parmi ceux qui ont de la vie et de ses problèmes une autre conception que la sienne, ne rendra témoignage de l'étendue de ses connaissances, de la sûreté de son information, de la droiture de son esprit, de la loyauté de sa polémique, de la clarté, de la précision, de la sagesse de ses discours. La modération, le sens de la mesure et de la logique sereine sont les attributs essentiels de son langage qui coule concis, élégant, dénué de toute vaine fioriture, mais simple, rapide et net.

Utilisant tout ce que rencontre son esprit attentif, il fait un sort à la petite dépêche, grosse de sens caché et per-

due dans les bas de page des grands journeaux d'information, aussi bien qu'il extrait des discussions de politique locale le passage utile qu'il importe de relever, et vite, bien qu'il soit cent fois dérangé par le service ou par des visiteurs sûrs d'un accueil charmant de cordialité, il brosse avec cette matière un article alerte et plein sur la situation aux Indes, en Irlande, en Silésie ou en Egypte, comme il tire au clair, par quelques comparaisons de textes que ressuscite sa mémoire fidèle, les déclarations de politiciens habiles à tout embrouiller.

Mais qu'il s'agisse de politique intérieure, d'histoire, de philosophie, de sociologie ou de littérature, toujours Héroux part du fait particulier pour remonter à la thèse générale et en faire à notre situation nationale, les applications qu'y découvre son esprit ingénieux.

Rien de ce qui touche à la santé et à la vie de notre race et du pays entier ne lui est étranger, et il n'est pas de détails qui lui paraissent négligeables. Pendant des mois et des mois il accomplit ce tour de force d'amener chaque jour, en se renouvelant sans cesse, une race déshabituée de toute pensée de solidarité nationale par vingt ans de jaunisme et cinquante de conciliation, à méditer le problème scolaire d'Ontario sous tous ses aspects, toutes ses faces, et dans ses conséquences nationales et religieuses.

Il analyse rapidement, à mesure qu'on en connaît le texte, les traités de paix signés ces dernières années par l'Angleterre et les Dominions et pendant que d'autres palabrent dans le vide sur les beautés de la démocratie et autres lieux communs, il montre d'un trait le chemin parcouru étape par étape dans la voie de plus en plus difficile pour la nation d'un impérialisme dangereux et ruineux, comme il marque d'un crayon ironique les passages où le Canada garantit les droits des minorités juives d'Europe ou

de Palestine quand dans huit sur neuf de nos provinces, la minorité française est impunément brimée.

Si un politicien s'avise, dans le but peut-être de se concilier le prolétariat qui bouge, de réclamer hâtivement une législation sociale comportant entr'autres choses, la participation de l'ouvrier aux bénéfices du capital, Héroux, signale aussitôt la complexité du problème enlevé et pose sur l'heure une série de questions démontrant que non seulement il a des lumières sur le sujet mais qu'il est peut-être le seul dans la presse à en avoir d'aussi vives...

Isolé presque pendant longtemps, alors que tous s'absorbaient dans la politique diverse et abêtissante, il a été l'un des premiers à comprendre et à faire entendre aux autres la portée immense de l'oeuvre de Desjardins, premier jalon sur la route difficile de l'éducation économique d'une race. Il fait état des moindres incidents de l'actualité pour ramener toute la question du français au premier plan et obliger ses lecteurs à réfléchir sur la réaction individuelle obstinée qu'ils se doivent d'opposer à l'envahissement têtue de l'anglais.

Connaissant la vertu de la loi de la répétition, en journalisme, il affirme et réaffirme cet axiome qu'une minorité ne peut vivre honorablement que si elle est supérieure à l'ensemble des groupes qui l'enserrent, et il guette toutes les occasions de dire à son jeune public, quels puissants moyens de supériorité morale et intellectuelle il trouvera dans la fréquentation de nos grandes bibliothèques ou dans l'assistance aux cours publics que dispensent nos universités.

Il se saisit de toutes les rencontres historiques que lui offre la lecture de nos fastes pour indiquer à ses compatriotes les chemins où leurs pères ont récolté de la gloire après y avoir semé de l'héroïsme et du sacrifice, et il ne me paraît

pas exagéré de dire que, depuis dix ans surtout, Héroux aura été l'un de ceux qui ont contribué le plus puissamment à nous souder à notre passé, à nous définir nos conditions de survie.

Sa pensée s'alimentant aux sources les plus pures et les plus vivifiantes de notre vie nationale, ne conçoit d'action que dans un ordre français de mesure et de clarté, conditionné seulement par les nécessités de notre terre. Sous l'empire de cette discipline, il est devenu l'un des éducateurs et des inspireurs les plus écoutés de notre jeunesse. C'est qu'Héroux n'a pas d'ambition personnelle et qu'on le sait. Il n'est travaillé par aucun désir inavouable "d'arriver" et on le sait aussi. Les honneurs et la sottise gloriole le laissent singulièrement froid et on le sait encore.

Menant une existence très modeste et très digne, délicat, accueillant, généreux, ami fidèle et sûr, son influence n'est si considérable et si bienfaisante que parce que son nombreux auditoire a appris à l'épreuve qu'on pouvait lui faire confiance. Ceux qui sont au courant savent que s'il eût seulement voulu lever le petit doigt, les portes des plus somptueux bureaux de rédaction se fussent ouvertes d'elles-mêmes devant lui, et les beaux appointements qu'on donne à ceux qui portent au col, trop souvent, une chaîne dorée mais solide, seraient venus alourdir son escarcelle. Il a préféré, se méfiant des plantureuses prébendes à cause du fil à la patte qui les accompagne toujours, mettre son grand talent d'écrivain au seul service de sa race et de son pays.

Il a été et il est encore de plus en plus malgré le dispersément des tâches, chaque jour diverses, que lui impose le journalisme quotidien, l'un de ceux qui chez nous font mouvoir le plus d'idées, de celles qui vont au fond des choses qui touchent à la nature même de notre vie, comme peuple, à l'économie de notre destinée. Il est et il sera de plus en

plus, parce qu'il a réussi à imposer à notre élite des préoccupations dont elle s'était détachée depuis trop longtemps, et parce qu'il a appris à faire aimer à notre jeunesse des causes dont il semblait, il y a quinze ans, surtout, qu'elle ne sût jamais vouloir y prendre goût, l'un de ceux dont l'application, l'ardeur et l'enthousiasme réfléchis auront le plus fait pour nous rassembler en nous disciplinant autour de la plus profonde idée d'une patrie canadienne à chérir et à servir. Et je me demande encore en disant que ses vingt-cinq années de labeur littéraire sont pour les lettres canadiennes et pour nous un honneur dont nous devons nous féliciter et le remercier, si nous ne sommes pas partiellement redevables de l'orientation de sa pensée aux méditations que suscite dans son esprit le patient et lent travail d'une race que depuis son enfance il retrouve chaque année dans la région trifluvienne, courbée sur les mêmes tâches, besognant au maintien perpétuel du même sang, sur le même sol.

LOUIS-D. DURAND,
avocat.

UNE APPRÉCIATION

M. le chanoine Émile Chartier publie une intéressante étude sur le langage franco-canadien. (*Revue Canadienne*, 1er article, livraison oct. 1921). Au chapitre de l'anglicisation, le distingué vice-recteur de l'Université de Montréal note que: l'"anglicisation est une menace bien plus sérieuse, parce qu'elle déforme notre caractère, nos mœurs, nos traditions, que parce qu'elle s'attaque à notre langue". Et il ajoute à l'adresse de notre œuvre cette flatteuse appréciation :

"En face de ce danger réel, la sentinelle monte la garde. Contre les ennemis de notre tempérament national l'*Action française* s'est armée de pied en cap. Chaque mois, dans la revue qui porte ce titre chaque semaine, dans le *Nationaliste*, chaque jour, dans le *Devoir*, elle montre du doigt les diverses manifestations de l'adversaire. Elle met aux mains de tous l'arme propre à le combattre. Déjà, dans toutes les parties du pays, ses victoires sur l'anglicisation générale ne se comptent plus".

Cinquantenaire.

LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La mode se glisse partout. Elle règne sans conteste dans le vêtement et la coiffure des dames. Nous la voyons dans les arts et dans l'architecture, dans la peinture et dans la musique. Elle existe également en littérature, et il semble que l'année 1921 se fera remarquer davantage par le grand nombre d'anniversaires notés et commentés dans les revues et les journaux. Il n'est pas de publication qui n'ait emboîté le pas à la grave et sérieuse *Revue des Deux-Mondes*. N'est-ce pas en effet au deuxième centenaire de la mort de Watteau que nous venons de lire les fines pages de M. Robert de la Sizeranne. Le troisième centenaire de la naissance de Jean de la Fontaine nous a donné l'occasion de relire ses fables immortelles. Joseph de Maistre, Feuillet, Flaubert eurent tour à tour cette année leur fête du souvenir parce qu'un siècle s'est écoulé depuis leur naissance ou leur trépas.

Pourquoi dans ce cas ne pas noter ici, non pas un centenaire, nous sommes encore un peu trop jeunes, mais un cinquantenaire. Ce ne sera pas celui de la naissance ou de la mort d'un poète ou d'un écrivain de chez nous; mais le cinquantenaire de la naissance d'une loi qui épela la mort des derniers droits et privilèges des catholiques Français du Nouveau-Brunswick.

Le 17 mai 1871, la législature du Nouveau-Brunswick adoptait une loi créant tout un système d'écoles publiques ou communes. L'organisation en est minutieusement décrite dans le texte du statut. Un bureau d'éducation «Education Board» aura la haute main sur toute la gent scolaire, élèves et professeurs. Des syndics seront élus par les différents districts et des taxes devront être prélevées suivant un mode bien déterminé. Puis, *in cauda venenum*, vient l'article 60, le plus court et le plus dangereux :

«All schools conducted under the provisions of this act shall be non sectarian».

Ce qui signifie, pour les Acadiens, la disparition de droits acquis par l'usage de plusieurs années, car il s'agit de droits et non de faveurs. En effet cela veut dire que dorénavant, dans les écoles du Nouveau-Brunswick à l'entretien desquelles doivent contribuer tous les citoyens, dont un tiers sont des catholiques, l'enseignement religieux sera exclus et les écoles confessionnelles ou catholiques, reconnues jusque là par l'Etat, et subventionnées par lui annuellement, perdront les allocations votées par la Chambre provinciale.

Ce fut un tollé général: protestations au parlement provincial, appels aux Chambres fédérales et, dans plusieurs districts, résistance organisée; les agents du fisc étaient reçus à main armée et devaient battre en retraite. L'indignation était générale.

* * *

Comment la minorité française et catholique du Nouveau-Brunswick administrait-elle ses écoles avant 1871 et quels étaient les droits et privilèges perdus ?

Ouvrons l'histoire et lisons. Sous l'ancienne constitution, c'est-à-dire avant la mise en force de cette loi néfaste de 1871, telle que les Acadiens l'ont qualifiée, les comtés de la province du Nouveau-Brunswick étaient divisés pour les fins scolaires en paroisses où des syndics étaient élus par le suffrage populaire. Ceux-ci, sous le contrôle toutefois du Bureau d'Education, nommaient les professeurs dont la province payait les salaires. Dans les districts catholiques, des professeurs de même foi étaient nommés et les enfants apprenaient à l'école les principes du dogme catholique non seulement par un enseignement oral tombé des lèvres du maître, mais aussi par la lecture et l'étude des livres qu'ils

avaient en mains, livres qui tous étaient franchement catholiques et approuvés par les autorités religieuses. Dans les villes, l'ancien régime prévoyait un mode différent : les écoles provinciales organisées et dirigées par les catholiques recevaient du gouvernement des subventions annuelles. A noter toutefois qu'aucun texte de loi ne fixait de façon permanente le caractère ou le montant de l'allocation annuelle. Chaque année la Législature votait les subventions nécessaires. Par l'adoption de la loi de 1871, les subsides étaient dorénavant supprimés, et tous, catholiques et protestants, devaient dorénavant payer la taxe aux écoles publiques.

Comme nous venons de le faire remarquer, les Acadiens n'attendirent pas longtemps pour faire entendre leurs justes protestations. La loi votée le 17 mai 1871 devait commencer à fonctionner le 1er janvier 1872. Dès le mois d'avril de cette même année, le Parlement fédéral était saisi d'une demande de désaveu. Messieurs Anglin et Costigan, tous deux députés du Nouveau-Brunswick, se firent les champions et les porte-parole des Acadiens catholiques.

«La Législature du Nouveau-Brunswick, disaient-ils, en passant la loi de 1871 a violé l'article 93 de la loi fédérale, ou acte de l'Amérique Britannique du Nord.» qui décrète :

«Dans chaque Province la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation sujettes et conformes aux dispositions suivantes :

«Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi, à aucune classe particulière d'écoles séparées. (Denominational).»

«Dans toute province où un système d'écoles séparées existera par la loi lors de l'Union ou sera subséquemment établi par le législateur, il pourra être interjeté appel au Gouverneur général en Conseil de tout acte ou décision de toute autorité provinciale affectant des droits ou privilèges

«de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation.»

Or les catholiques du Nouveau-Brunswick possédaient avant la Confédération un régime d'écoles séparées pratiquement reconnu par la loi. Ils élisaient leurs syndics, nommaient leurs professeurs et faisaient instruire leurs enfants dans la religion catholique aux écoles subventionnées par l'Etat. Ils avaient «de facto» de véritables écoles séparées, qui leur sont maintenant enlevées. Ils en appellent aujourd'hui au Parlement Fédéral.

Voilà en quelques mots le plaidoyer des catholiques du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement McDonald-Cartier, craignant de soulever contre lui la majorité protestante du Nouveau-Brunswick et de s'aliéner en même temps la sympathie de tous les protestants du Canada, se contentait de déplorer le sort fait aux citoyens catholiques de cette province.

«Aucune des lois votées par la province du Nouveau-Brunswick, disaient Sir John McDonald et ses ministres, n'a consacré l'existence d'écoles séparées avant la Confédération. Nous ne pouvons en conséquence être requis de désavouer aujourd'hui une loi provinciale, en matière d'éducation, qui n'affecte nullement les droits et privilèges d'une minorité, puisque, en droit, cette minorité n'a ni droits ni privilèges.»

Les débats devinrent vite orageux. La Confédération était encore toute jeune. Et bien des adversaires du pacte fédéral profitèrent de l'occasion pour attaquer vivement le nouveau régime. On fit de nouveau le procès de la fameuse clause du désaveu «*protection pour la minorité anglaise et protestante et menace pour la majorité française et catholique.*» Deux camps étaient en présence : d'une part les protestants exigeaient le respect de la loi provinciale, et de l'autre, les

catholiques qui demandaient le désaveu, rappelant que les Pères de la Confédération avaient inséré une clause de désaveu pour la protection des minorités injustement traitées.

Le gouvernement demanda un ajournement. Et durant les quelques semaines qui précédèrent la reprise des débats, ce fut une avalanche de protestations envoyées par toutes les sociétés protestantes des diverses provinces. Résultat : un amendement du député de Stanford, M. Colby, fut voté exprimant des regrets platoniques.

Cependant la Chambre provinciale du Nouveau-Brunswick, durant cette même année 1872, avait rendu encore plus clair le texte de sa loi de 1871, de façon à ne laisser aucune échappatoire aux partisans des écoles séparées. Costigan revint à la charge devant la Chambre des Communes et demanda le désaveu des dernières lois du Nouveau-Brunswick avec une telle vigueur et un si grand succès que Sir John McDonald, effrayé, proposa et obtint que la question fut soumise aux juristes de la Couronne, qui seraient requis de juger en dernier ressort si le gouvernement fédéral pouvait ou non désavouer les lois dont on se plaignait.

Mais avant que les savants légistes d'Angleterre et du Canada eussent eu le temps de délibérer et de présenter un rapport favorable à l'attitude prise par le gouvernement McDonald — ils déclarèrent en effet *intra vires* la loi scolaire du Nouveau-Brunswick — les élections fédérales avaient lieu et Sir George-Etienne Cartier subissait sa retentissante défaite de Montréal-est aux mains de M. Jetté. L'émotion soulevée au sujet des écoles acadiennes agitait encore les électeurs et guidait leur crayon au moment du vote.

Mais les gouvernements se suivent et trop souvent se ressemblent. Le 8 mars 1875, après l'arrivée des libéraux

aux affaires et après qu'un jugement eût déclaré légales et *intra vires* les lois scolaires du Nouveau-Brunswick, l'infatigable Costigan se levait de nouveau à la Chambre des Communes et proposait qu'une adresse fut votée demandant au Parlement britannique d'amender la constitution de manière à ce que les catholiques du Nouveau-Brunswick eussent leurs écoles séparées.

Ce fut au tour de McKenzie de s'opposer à une pareille demande, alléguant, comme l'avaient fait McDonald et Cartier, que c'était là empiéter sur les pouvoirs réservés par la constitution à chaque province.

De longues dissertations sur le respect de l'autonomie provinciale occupèrent plusieurs séances des Communes. Elles ressemblaient comme deux gouttes d'eau à tous les discours prononcés quatre ans plus tôt dans la même enceinte.

Il est piquant, toutefois, de relire après cinquante ans le résumé de ces débats parlementaires. Pas un orateur qui ne parle de cette bonne vieille province de Québec et qui ne la cite en exemple de tolérance et de liberté. En 1875, comme aujourd'hui d'ailleurs, des députés anglais protestants du Québec se levaient et déclaraient franchement qu'ils croyaient de leur devoir d'affirmer publiquement que jamais la minorité anglaise et protestante n'avait eu à se plaindre du traitement qu'elle recevait de la majorité catholique et française.

Quelques larmes furent versées de nouveau sur les malheurs des Acadiens : des deux côtés de la Chambre leur vint l'amical conseil de persévérer dans la revendication de leurs droits auprès de leur gouvernement local. Puis comme fiche de consolation, la Chambre conclut à leur intention, sur proposition de M. Cauchon « que la Reine fut priée d'user de son influence vis-à-vis la législature du Nouveau-Brunswick ».

wick afin de faire disparaître les justes sujets de mécontentement des catholiques de cette province.»

* * *

L'irritante question des écoles a toujours été en vedette dans toutes les querelles qui ont agité à diverses reprises, depuis la Confédération, les races française et anglaise au Canada. Mais il semble que le sort fait aux minorités françaises d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Keewatin ait détourné nos regards de la lutte continue, patiente et vigoureuse de nos compatriotes acadiens. Sans doute le succès n'a pas encore entièrement couronné leurs efforts. Ils ont mis à profit le conseil qui leur fut donné en 1872 par Sir John McDonald. Ils ont livré bataille chez eux, aux urnes électorales, à chaque élection. Ils ont non seulement maintenu, mais augmenté le nombre des électeurs de leur race et de leur foi. Ils ont une quinzaine de députés à la législature dont l'influence grandit peu à peu. Les statuts de 1871 sont toujours en force, il est vrai, qui décrètent que les écoles seront «*non sectarian*». Mais s'il est avec le ciel des accommodements, il en est aussi avec une minorité vigoureuse en passe de devenir une majorité.

Dans la pratique, bien des concessions ont été obtenues. Les religieuses enseignantes ne sont pas obligées de passer par l'Ecole Normale de Frédéricton. Les examinateurs, par courtoisie sans doute, se déplacent et se rendent en personne aux divers couvents. Il y a aujourd'hui des districts anglais et des districts français. Dans ces derniers les livres sont français : grammaire, histoire du Canada, géographie, etc. L'Ecole Normale de Frédéricton a un département français où sont formées les institutrices qui iront enseigner dans les écoles françaises. Les inspecteurs d'écoles

sont français. En vertu des règlements scolaires la classe finit à trois heures et demi de l'après-midi. Le catéchisme peut ensuite être enseigné librement; dans les paroisses exclusivement françaises, on ne se fait pas scrupule de l'enseigner pendant la classe qui débute et se termine par la prière.

Pour employer l'expression de l'aimable correspondant à qui nous devons ces intéressants détails, les écoles des districts français sont en pratique des écoles françaises et catholiques, mais leur fonctionnement en est franchement illégal.

Les partisans les plus acharnés des écoles «*non sectarian*» commencent à perdre de leur enthousiasme. L'évêque anglican Richardson, de Frédéricton, ne s'est pas gêné, à son retour d'une visite faite durant la guerre aux soldats de son diocèse, pour déplorer publiquement l'absence de sentiments religieux chez ses ouailles et en attribuer la cause à la formation «*non sectarian*» qu'ils avaient reçue dans les écoles. Il alla même rencontrer les évêques catholiques de Chatham et de Saint-Jean afin de leur proposer une entente par laquelle dans toutes les écoles la Bible et son commentaire feraient partie de l'enseignement avec quelques vagues notions communes à toutes les religions. Nos évêques, paraît-il, se montrèrent bien disposés à appuyer l'évêque anglican de Frédéricton, mais de toute autre manière. Les pourparlers n'eurent pas de suite.

Voilà l'étape franchie en cinquante ans par nos compatriotes acadiens du Nouveau-Brunswick. Minorité puissante, ils n'ont jamais pu réussir à obtenir pour eux-mêmes et leurs enfants la pleine liberté dont jouit dans la Province de Québec une minorité anglaise et protestante, proportionnellement moins forte. Partout et toujours les minorités françaises et catholiques donnent l'exemple de la tolérance

et de la plus grande largeur de vues. Il semble qu'elles soient les seules à mettre en pratique certain grand principe d'institution anglaise et protestante qui a nom «*fair play*».

Puissiez-vous vivre assez vieux pour voir la leçon du centenaire.

Emile BRUCHÉSI.

UNE GALERIE DE PORTRAITS

Un livre vient de paraître que nous voudrions voir dans tous les foyers canadiens, c'est la galerie de portraits historiques avec notices biographiques publiée par M. L.-J.-A. Derome, précédée d'une préface de M. Aegidius Fauteux.

Cette galerie comprend tous les papes, depuis Alexandre VII, qui érigea Québec en vicariat apostolique, en 1667, jusqu'à Benoît XV; tous les évêques du Canada, depuis Monseigneur de Laval jusqu'au nouvel évêque de Prince-Albert, Monseigneur Prud'homme; Monseigneur Conroy délégué chez nous en 1877 par Pie IX, et tous les délégués apostoliques au Canada. L'auteur y a groupé aussi les fondateurs et supérieurs de nos sociétés religieuses, de nos séminaires et de nos collèges; nos principaux missionnaires anciens et contemporains.

Une large place est faite aux communautés de femmes depuis la duchesse d'Aiguillon, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, jusqu'à Mère Catherine-Amelle, fondatrice des Sœurs du Précieux-Sang. M. Derome compléta sa collection par les portraits d'un grand nombre de figures, dont l'étude des vies fait également revivre toute notre histoire : tels le marquis de la Galissonnière, Bougainville, Joliette, de Salaberry; Papineau, La Fontaine, Crémazie et bien d'autres.

Félicitons l'auteur qui, par ses études, ses recherches et par sa patience, enrichit les bibliothèques canadiennes d'un livre aussi nouveau par le fonds et par la forme et si propre à faire aimer notre histoire. On peut se le procurer à la librairie de l'*Action française*.

VERS L'ÉMANCIPATION

Les Canadiens français sont nombreux qui se plaignent des étapes lentes de notre race dans les voies du développement intellectuel. Il n'y a pas lieu de désespérer. La sélection naturelle qui, d'une classe de paysans, va former peu à peu une élite, et l'amélioration des conditions de milieu, ne sont jamais des phénomènes instantanés. Le départ est laborieux, mais la vitesse s'accélère à mesure qu'elle augmente. Le genre littéraire qu'est l'histoire nous en donne une preuve. Des écrivains plus ou moins habiles ont écrit des biographies, trouvé et analysé des documents, situé des faits; ils ont même entrepris des œuvres complètes, la plupart du temps prématurées, indigestes, ou trop parcimonieuses de détails. Chaque période a trouvé un admirateur et un chercheur diligent. Mais chacun, depuis quelques années, sentait le besoin d'une histoire canadienne, non plus fragmentaire, mais montrant une belle continuité, et composée avec nos idées, notre style et toutes nos connaissances modernes.

Monsieur l'abbé Groulx est en passe d'établir une si utile synthèse. Ne lui manquent ni les curiosités ardentes de l'historien, ni les connaissances variées et profondes qui font un esprit philosophique, ni les qualités de la phrase. La sagacité, la vigueur et la précision de la dialectique, la sensibilité, la probité, et la fécondité des idées l'aident aussi à donner à son travail un intérêt continu et souvent pathétique.

De cette histoire générale qui décidera définitivement des controverses et éclaircira d'autres points restés obscurs, cinq volumes déjà sont écrits. Ils ont été publiés sous la forme de cours en attendant l'heure du remaniement et

de la révision où l'auteur balancera les parties, mettra les dernières touches et fera de fragments qui se juxtaposent un tout animé et vivant. Le terme, malheureusement, est encore assez éloigné puisque M. l'abbé Groulx veut donner encore, pendant plusieurs années, des études de périodes diverses qui serviront de préparation au grand effort final.

Le volume que *l'Action française* vient de mettre en vente, cette année, "Vers l'émancipation", mérite de participer au même sort heureux que les précédents livres du même auteur. Il a trait à la période qui s'étend du traité de Paris à l'Acte de Québec, c'est-à-dire à l'une des époques les plus importantes de notre histoire. La Conquête est maintenant irrévocable; un peuple passe sous la domination d'une nouvelle autorité, et deux nations commencent une vie commune. L'intérêt spécial du nouveau livre lui vient d'une représentation plus vive du moment et du mécanisme de l'administration nouvelle. Le heurt des deux races n'est plus une chose abstraite, mais bien concrète devant soi. On voit qu'un système nouveau appliqué sans connaissance de cause, bouleverse l'ancien, sans établir l'ordre et le contentement. L'Angleterre, en effet, n'a pas commencé par le commencement. Elle ignore à peu près tout du peuple conquis et n'envoie pas, avant de procéder, comme elle le ferait aujourd'hui, une commission d'enquête chargée de renseigner les législateurs. Elle ne le fera que plus tard. Aussi ne connaissant pas les usages, les mœurs, le caractère, l'homogénéité et la civilisation des nouveaux sujets, ainsi que leurs lois, elle commet des erreurs grossières et involontaires. Elle en commet d'autres, inexcusables, parce qu'elle donne cours à une volonté arrêtée d'assimilation. Et comme le problème était excessivement complexe, qu'il demandait pour être résolu un esprit réaliste, impartial et très fin, averti de tous les éléments de la situation, la nouvelle

autorité créera donc bientôt le chaos administratif et judiciaire, elle révoltera les Canadiens français et abaissera le nouveau régime au-dessous du précédent.

Mais les conséquences éclairent vite sur la valeur des actes. Les gouverneurs, témoins des résultats, envoient des rapports; les Canadiens, craintifs d'abord et un peu serviles, se redressent ensuite et pétitionnent le nouveau roi; le gouvernement anglais envoie des enquêteurs. La Chambre des communes est enfin saisie de la question. Durant le débat qui dure quinze jours, notre cause a contre elle le premier Pitt, enflammé et brutal, Fox, Burke et Dunning, les plus grands orateurs de l'époque. Mais le premier ministre, Lord North, s'est entouré de juristes éminents qui étouffent l'opposition dans les réseaux de leur raisonnement subtil, car il est un politique et ne veut pas dévoiler à la gauche et même à son pays les desseins profonds qu'il médite. Il veut satisfaire les Canadiens aux meilleures conditions possible, pour s'en servir plus tard contre les Américains, et de notre pays se faire une base d'opérations solide. Ce système d'équilibre entre les deux pays était très habile, mais insuffisant. En attendant que les événements le prouvent, la populace londonnienne, ignorante de ces plans qui sont la vraie cause du bill, fait une démonstration pour en empêcher la signature.

Le chapitre où l'abbé Groulx assigne à l'Acte de Québec sa vraie cause est un modèle de dialectique, de perspicacité et d'étude d'ensemble sur les faits. D'ailleurs la documentation bien nourrie et les références nombreuses édifient chaque assertion sur de bonnes fondations. Il est encore permis de signaler certaines phrases bien frappées qui éclaircissent et résument une situation. Ainsi, parlant de l'idée que Lord North avait eue d'établir un parlement au Canada, l'auteur exprime le dilemme où se trouvait le premier minis-

tre : "Eut-il accordé une Assemblée législative qu'il eût fallu, ou la composer en grande majorité de catholiques romains, ou en exclure cet élément au profit d'une infime minorité protestante; dans le premier cas, l'Assemblée constituait un danger public (pour l'Angleterre), dans le second, elle devenait oppressive".

Enfin, le dernier chapitre, "le Canada en 1774" est une autre étude de la population canadienne-française dans sa "vie religieuse, intellectuelle, sociale, économique", après quatorze ans de régime anglais. Il nous expose la vie intime de la colonie, tout comme le chapitre qui ouvre et celui qui ferme "Lendemain de Conquête". On y remarquera sans doute l'analyse des causes qui ont amené la disparition de la noblesse française au Canada.

Les livres écrits par M. l'abbé Groulx excitent le patriotisme; ils le fouettent même, par endroits, car le sentiment national est fort développé chez lui. C'est pourquoi il est opportun de signaler ici une conclusion qui rappelle fort certains passages d'un autre volume du même auteur. Voici ce qu'il dit dans une des dernières pages : "Le commandement du passé nous impose de conserver notre caractère ethnique, de nous dégager de plus en plus de tous les liens qui enchaîneraient notre âme et, dans le respect de nos devoirs et des contingences politiques, de nous acheminer vers la plus parfaite autonomie. "Aucune nation," a dit Joseph de Maistre, "n'est destinée par la nature à être sujette d'une autre." La loi de conquête ne saurait peser éternellement sur notre race. Une heure vient où parvenue à l'âge adulte, une nationalité peut céder à l'instinct naturel qui la pousse vers l'indépendance. C'est son droit d'obtenir alors que tombent de bon gré les lisières surannées qui l'emprisonnent".

Léo-Paul DESROSIERS.

NOTRE CONCOURS DRAMATIQUE

L'an dernier l'*Action française* ouvrit un concours dramatique donnant comme sujet "L'Anglomanie". Les membres du jury chargés d'examiner les travaux, M. l'abbé Olivier Maurault, MM. Édouard Montpetit, Fernand Rinfret et Léon Lorrain, viennent de rendre leur décision.

Premier prix : \$200.00 à (pseudonyme Contre le flot)
Mlle Magali Michelet.

Deuxième prix : Pas décerné.

Troisième prix : \$50.00 (pseudonyme Loup de velours)
Mme Ève Circe Côté.

L'*Action française* adresse à Mlle Magali Michelet et à Mme Côté ses félicitations et à ses juges ses remerciements.

Voici le texte de la lettre des membres du Jury :

"Aux directeurs de l'*Action française*. Les membres du jury se sont réunis le mardi 8 novembre pour juger le concours dramatique sur l'*Anglomanie*. Cinq pièces leur avaient été soumises. Deux furent immédiatement éliminées, parce qu'elles n'étaient guère que des saynètes assez pauvres. Restaient : *L'Anglomanie* par *Bon sang* ; *l'Anglomanie* par *Loup de velours*. et *Contre le flot*, par *La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère*.

A l'unanimité, *Contre le flot* fut jugée digne de la première place et capable d'affronter la scène. La pièce de *Loup de velours* vient après, mais les juges ne croient pas pouvoir lui accorder le second prix; ils lui décernent le troisième. Quant à *l'Anglomanie* de *Bon sang*, on ne croit pas qu'elle mérite une récompense.

Donc : 1er prix : Contre le flot.

2e prix : (Point décerné).

3e prix : *Anglomanie* par Loup de velours.

Olivier MAURULT, Édouard MONTPETIT,
Fernand RINFRET, LÉON LORRAIN.

NOTRE STATUT NATIONAL

Jusqu'ici nous avons parlé d'un mal qui s'attaque à la masse de notre peuple et dont notre classe dirigeante n'est point indemne, l'anglomanie. Puis, nous avons marqué les responsabilités de nos dirigeants dans l'œuvre de la conservation et de la survivance de la race. Pour détruire l'anglomanie et augmenter l'influence de notre élite en la canalisant, il nous paraît très utile de parler, dans la présente chronique, de notre statut national comme citoyens américains, de foi catholique et de langue française. Ce que nous pouvons appeler la doctrine de notre statut national, embrassant les principes sur lesquels il se fonde, est peu comprise de la plupart de nos compatriotes franco-américains. Pourtant il est très important de s'en bien pénétrer. De sa juste compréhension dépendront en grande partie le secret et l'efficacité de nos moyens d'action, dont le plus urgent est de nous débarrasser de certains défauts, de certaines illusions, de certaines fausses attitudes, tenant à nos idées vagues et imprécises sur notre situation dans la république.

Première vérité à établir : nous sommes avant tout citoyens américains, tout comme au Canada les Irlando-Canadiens, les Anglo-Canadiens, les Franco-Canadiens sont avant tout citoyens canadiens sans plus. En cela rien qui doit effrayer. L'unité d'aspirations, l'entente entre les différents groupes ethniques, le véritable patriotisme sont impossibles sans cela.

Nous devons être tout d'abord et tout court citoyens américains. Pour cela point n'est besoin d'abandonner notre foi catholique, notre langue, et de perdre nos qualités ethniques.

Etre citoyen américain signifie tout simplement que l'on doit aimer les Etats-Unis, son pays, avant tout autre; aimer son sol, ses industries, ses institutions, son âme avec les caractéristiques qui lui sont propres, que l'on doit s'intéresser vivement à son bon gouvernement, à sa prospérité, à son bien-être moral, intellectuel et physique. Pour le reste, pour ce qui touche à l'intégrité et à la conservation de notre personnalité propre, nous n'avons qu'à invoquer le principe fondamental de notre déclaration d'indépendance : chaque homme a des droits égaux à la vie, à la liberté, au bonheur; puis à nous prévaloir de la vraie mentalité américaine, caractérisée par les mots fameux : "Live and let live, e pluribus unum." Tout ce qui ne peut nuire, mais au contraire ne peut que favoriser notre attachement à notre pays, a plein droit d'exister et d'être maintenu.

Les devoirs découlant de notre titre de citoyens américains ?

En premier lieu, allégeance complète au gouvernement de notre pays. Ceci impose la naturalisation le plus tôt possible à tous ceux qui sont au pays avec l'intention d'y rester. Et pourquoi un trop grand nombre des nôtres remettent-ils indéfiniment ce devoir de toute première importance — commandé par la justice et la simple convenance ? Nous sommes heureux de vivre au pays, de jouir des avantages qu'il offre, pourquoi ne serions-nous pas aussi heureux d'assumer pour notre compte une fraction des responsabilités incombant à chaque citoyen ?

De plus, à ce devoir de naturalisation sont liés les intérêts religieux de toute la population catholique, en cas de crise, et les intérêts nationaux du groupe dont nous faisons partie. Se soustraire donc à ce devoir, c'est faire preuve d'une indifférence blâmable en tous points et d'une insouciance peu louable de la chose publique, des intérêts catholi-

ques et franco-américains. Pour porter remède à ce manque de civisme chez un trop grand nombre de nos compatriotes, nous voudrions voir nos sociétés nationales entreprendre une grande campagne de naturalisation dans tous les milieux franco-américains.

Elle serait d'un grand bienfait, mériterait bien de la patrie, de la religion et de la cause franco-américaine. Nous avons intérêt à ce que nos sociétés nationales s'occupent de la chose pour que l'initiative complète d'une si belle œuvre ne soit pas laissée à des sociétés neutres ou non catholiques.

Par la naturalisation nous déclarons officiellement notre allégeance entière au gouvernement de la République. Suit l'obligation de montrer cette allégeance dans la vie pratique de tous les jours. Par un amour sincère et éclairé des institutions de notre pays : qu'elles soient politiques, sociales, d'enseignement; non pas au point cependant de n'en pas voir les lacunes et de ne pas avoir le courage de les corriger. Toutes nos institutions américaines possèdent de bons éléments de vie. C'est le devoir du bon citoyen de travailler à leur préservation comme à la disparition des mauvais éléments. L'esprit américain est large, docile aux bons conseils, sincèrement désireux de perfectionner ce qu'il a.

Il nous faut aussi avoir la fierté, par ailleurs bien légitime, de la beauté de notre pays : beauté de ses paysages, de ses routes carrossables, de son climat si varié. Fierté de la richesse de notre pays : agricole, industrielle, minière, nationale; de sa puissance sur terre et sur mer; de ses gloires militaires, intellectuelles, nationales, auxquelles les nôtres ne sont point étrangères.

Un autre devoir important et éminemment pratique attaché à notre titre de citoyens (et qui doit même le pré-

céder) c'est celui d'apprendre l'anglais. Pour les adultes qui furent privés de l'avantage d'être initiés à cette langue par la fréquentation scolaire, les sociétés nationales pourraient faire beaucoup. Pourquoi n'ouvriraient-elles pas des écoles du soir pour l'enseignement de l'anglais et du civisme, comme font d'autres sociétés pour leurs membres ou bien pour le public ?

Ce serait rendre service à un grand nombre de nos compatriotes qui restent non-naturalisés, parce qu'ils ne savent pas suffisamment l'anglais. Nous ne gagnons rien à laisser l'enseignement de l'anglais et l'initiation civique aux autorités publiques ou à des sociétés comme la Y.M.-C.A. Ces écoles ne doivent pas être des foyers de dénationalisation mais d'américanisation bien comprise, alliant harmonieusement les qualités américaines aux caractéristiques françaises qui sont nôtres. Cette besogne laissée à d'autres qu'à nous, risque de nous faire plus de tort que de bien.

Il ne faut pas que la naturalisation et ce qui nous y prépare devienne instrument d'américanisation, dans son mauvais sens, ou encore d'anglomanie. Il y a moyen de devenir citoyen américain et excellent citoyen américain sans rien abdiquer de ce qui nous fait catholiques et français. Ceci est reconnu officiellement dans notre déclaration d'indépendance : "chaque homme, y est-il dit, a des droits égaux à la vie, à la liberté, au bonheur." Donc il a tout ce qui constitue le développement libre et normal de son être intellectuel et moral autant que physique : sa foi, sa langue, ses qualités ethniques. "Pas de distinction de croyances, de races, est-il dit encore dans notre Constitution, en face des charges publiques et des droits de citoyenneté."

Et ce qui nous incombe sûrement, c'est le respect quotidien des devoirs correspondants à ces droits. Et voilà qui nous amène à énoncer la deuxième vérité non moins importante que la première : nous sommes citoyens américains de foi catholique et de langue française. D'où l'obligation de conserver nos croyances, de les étudier et d'y réfléchir, d'en faire rayonner l'influence bienfaisante sur nos concitoyens non-catholiques, d'en faire produire enfin des fruits de salut religieux et national. Notre foi catholique vécue, mise en pratique, nous fait naturellement meilleurs citoyens, plus intègres et honnêtes dans les affaires, plus respectueux de nos devoirs civiques, mieux éclairés sur les intérêts de la patrie, plus généreusement dévoués à ces intérêts. Elle fait aussi, des catholiques, de meilleurs chefs de famille, plus respectueux des obligations du mariage, ennemis du divorce. Elle fait, des enfants, des êtres plus soumis, craignant Dieu et respectant l'autorité. En conservant la pureté et l'intégrité des mœurs familiales, elle est la meilleure sauvegarde de la société. C'est dire que notre foi catholique est un élément de progrès et de vigueur nationale pour notre patrie et que cette dernière a tout intérêt à nous la voir garder. De là, pour nous, Franco-américains, le devoir de combattre à titre d'Américains, sincèrement amoureux de leur pays, toute influence dangereuse pour notre foi et nos mœurs : mauvaise presse, mauvais théâtres, modes indécentes, sociétés ennemies du catholicisme.

Autre devoir imposé par notre titre de citoyens américains de langue française : la conservation de notre idiome national et de nos qualités ethniques. Encore un coup, l'américanisation n'a rien à y voir. Celle-ci bien comprise ne va pas au delà du respect des devoirs civiques que nous impose notre foi catholique. Et ces devoirs civiques mêmes nous font une obligation de garder ce qui constitue notre

être véritable et complet : notre âme française et catholique. Gardons donc jalousement notre langue et notre personnalité propre. Soyons-en fiers. Convainquons-nous bien que la sauvegarde de notre entité distincte nous fait meilleurs citoyens américains tout court.

Finalement comme citoyens catholiques et de langue française, nous avons certains besoins qu'il importe beaucoup de satisfaire dans la mesure de nos moyens. Les plus urgents consistent à affermir notre enseignement primaire paroissial, de le maintenir au niveau des écoles publiques et paroissiales de langue anglaise, tout en le conservant supérieur à elles par son caractère bilingue. La langue française ne doit pas céder le pas à l'anglais dans nos écoles paroissiales. Pour cela elle doit au moins être sur un pied d'égalité avec la langue anglaise afin que l'élève à l'école ne perde pas sa mentalité française tout en apprenant bien l'anglais, et qu'il garde plus tard dans la vie la fierté de ses origines et de sa race. De cette façon, nos écoles seront nullement inférieures aux autres du point de vue de l'anglais, parce que le français est bon instrument de culture pour l'anglais. Au vrai, là où l'enseignement paroissial est nettement franco-américain, bilingue, il produit de bons résultats et forme des élèves qui ne le cèdent en rien à ceux qui sortent des écoles publiques ou autres. Ce serait une erreur impardonnable pour nous, Franco-américains, que de faire de nos écoles des foyers d'anglicisation et de dénationalisation. Non, gardons nos écoles franchement bilingues et ne permettons pas qu'on nous enlève jamais ce droit basé sur le droit naturel, le droit familial en matière d'éducation; notre droit à la survivance, un principe fondamental de notre Déclaration d'indépendance et de notre Constitution.

De plus, pour ne pas laisser s'amoindrir et se perdre l'influence de nos écoles primaires, il nous faut aussi songer

sérieusement à établir sur de bonnes bases notre enseignement moyen (de high-school) et secondaire. Si nos enfants, au sortir du 8e *grade*, sont forcés de fréquenter le "high school" public pour acquérir une instruction que nous ne pouvons leur donner, ils sont privés au moment où ils en auraient le plus besoin, des secours précieux d'une formation catholique et française qui a été leur jusque-là. Pour les mêmes motifs, nous demandons la consolidation de notre enseignement secondaire classique et la création de notre enseignement moyen et secondaire commercial. Et nous pouvons en arriver là avec plus de désintéressement, de justesse de vue et de hauteur de vision, grâce à nos aspirations paroissiales et nationales. En attendant que chaque paroisse, ou à peu près, ait son "high-school" franco-américain, il serait très utile d'avoir un grand établissement commercial, grand pensionnat, capable de recevoir tous les élèves qui se présenteraient au sortir du 8e *grade* et de leur donner un cours moyen, secondaire et même supérieur en matière d'études commerciales, techniques et industrielles. La création et le soutien d'une telle œuvre exigeraient peu de chaque groupe local et constitueraient une œuvre très utile et vraiment salutaire pour nos gradués d'écoles paroissiales qui, autrement, continueront à fréquenter, à notre détriment religieux et national, les "high-schools" publics. L'idéal serait bien pour nous d'avoir une université catholique et bilingue, où les nôtres pourraient aller au sortir de nos écoles secondaires et bénéficier jusqu'à la fin de leurs études de l'influence bienfaisante d'une éducation catholique et française.

Pour le moins veillons bien à garder toujours la note bilingue et catholique à l'enseignement que nous possédons présentement. Puis travaillons avec ensemble, avec entente, avec désintéressement, à parachever le plus tôt pos-

sible la chaîne de nos établissements scolaires. Cela est une nécessité à cause des exigences de notre statut national et du devoir grave d'assurer notre survivance de groupe ethnique, dans la république américaine, notre patrie aimée.

Charles DOLLARD.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Progrès réel

Que la langue française ait gagné du terrain depuis quelques années, qu'elle soit mieux traitée, par exemple dans certains services publics, la chose est hors de conteste. Nous tenons à le signaler d'abord pour rendre justice aux directeurs de ces services, puis pour encourager ceux dont les luttes incessantes ont contribué à obtenir ce résultat.

Ainsi la plupart des compagnies de chemin de fer possèdent maintenant des menus français ou bilingues. C'est une amélioration importante. Espérons que d'autres suivront celle-ci. Car il y en a encore plusieurs qui s'imposent. Que sert-il — pour citer un fait — d'avoir ces menus si les garçons préposés au service des tables ne comprennent pas le français? Or telle est la situation dont se plaignent bon nombre de voyageurs du Pacifique. On leur demande ni plus ni moins de traduire les noms des mets qu'ils indiquent sur la carte.

Sur le "Corsican"

Les avis aussi ne sont pas toujours écrits correctement. On le verra par cet extrait d'une lettre que vient de nous adresser notre directeur, l'abbé Lionel Groulx : "Les autorités du *Corsican* ont fourni à notre table composée de Canadiens français et de Belges, des menus libellés exclusivement en français, ainsi qu'un garçon de table de langue française. D'autre part, pourquoi faut-il que les avis communiqués en français aux passagers sur des pancartes fixées au guichet de l'information soient rédigés en petit nègre? Vous trouverez sur une feuille ci-contre un ou deux de ces avis."

Les voici : "Le Docteur sera à consulter dans la Pharmacie aux heures suivantes : 11 heures à 11½ heures du matin, 5½ heures à 6 heures de l'après-matin, — Tous les passagers de seconde classe qui n'ont pas encore observé leur carte de débarquement doivent se rejoindre au Bureau du Commissaire immédiatement."

Formules d'immigration Un autre de nos amis nous fait tenir de Liverpool la carte remise aux étrangers avant leur entrée en Angleterre. "Ainsi que vous le constaterez, écrit-il, l'immigration britannique émet des formules bilingues alors que l'immigration canadienne n'en émet que d'unilingues, comme celles que je vous ai déjà adressées". Nous pouvons en effet comparer puisque nous avons les deux pièces du dossier.

FORMULE D'IMMIGRATION BRITANNIQUE

ALIENS ORDER 1919. Must be written in ink

This card must be filled in by each passenger landing.

(Ce questionnaire doit être rempli par chaque voyageur du débarquement.)

Port of Embarkation abroad

(Port d'embarquement à l'étranger)

Surname in block letters

(Nom en caractères gros)

Christian names (Prénoms)

Names and ages of dependents under 16 accompanying

(Noms et âges des dépendants qui ont moins de seize ans)

Age.....Sex (Sexe).....Occupation.....

Nationality.....Nationality at Birth.....

(Nationalité) (Nationalité de Naissance)

Proposed Address in United Kingdom.....

(Adresse proposée dans la Grande-Bretagne)

Signature.....

(Signature du Voyageur)

FORMULE D'IMMIGRATION CANADIENNE

N.B.—*This form must be filled out and handed to the Sleeping Car Conductor before passenger retires.*

Form 23.

CANADIAN IMMIGRATION SERVICE

The Immigration Act provides that every passenger or other person seeking to enter or land in Canada shall be examined by an Immigration Officer, and this Form has been prepared for the convenience of occupants of sleeping cars.

N. B.—It is not necessary for Canadian citizens to reply to questions 13 to 15. Passengers will please furnish full particulars, otherwise Immigration Officer will conduct a personal examination at the International Boundary.

1. Full name.....
2. Home address in full.....
3. Age.....4. Occupation.....5. (Married or Single.....
6. Birthplace.....Race.....
 (Province or State and Country) (White or Coloured)
7. Citizenship..... If naturalized, give date, number of Certificate
 State, and name of Court which issued Certificate.....
8. Destination.....
 (Street and Number) (Town or City) (Province)
9. Have you previously resided in Canada?.. If so, between what dates?
 and at what address?.....
10. If you have a wife or family on this train, give following particulars:
 Full name; Age; Relationship; Ever resided in Canada? When?
 Birthplace: (Give County, Town or City, State or Province and
 Country).

11. Are you and all those accompanying you in good health, physically
 and mentally?.....
12. If theatrical member, state, (1) company.....
 (2) circuit.....; (3) will play at.....and (4) leave Canada
 through the port of.....on the.....19..
13. How long will you remain in Canada?.....
14. Are you seeking or will you accept work in Canada?.....
15. Have you or any member of your family ever been refused admission
 to Canada?.....

Signature of Passenger.

N.B.—Any person furnishing false information is subject to a fine or imprisonment.

Notre propre culpabilité

Encore un coup s'il faut blâmer les autorités de méconnaître ainsi les droits de notre langue, n'oublions pas les autres coupables, dont la béate résignation permet un tel état de choses : nous-mêmes. Combien en effet réclament contre ces formules ou d'autres du même genre ? Combien en exigent qui soient rédigées en français ?

On connaît peut-être le témoignage du Pacifique canadien. Une enquête soigneusement faite a établi, prétendent les agents de cette compagnie, que sur les trains qui circulent dans la partie la plus française du pays, entre Québec et Montréal, à peine deux pour cent des menus français sont employés par les voyageurs. Le grand nombre se sert des menus anglais. Même constatation au Château Frontenac à Québec : quatre-vingt pour cent des employés sont canadiens-français, la majorité des nôtres cependant leur parle en anglais.

Réaction nécessaire

Voilà les habitudes néfastes, la mentalité coupable qu'il faut détruire. Snobisme, lâcheté, insouciance, respect humain, peu importe la cause, l'effet est désastreux. Il paralyse la bonne volonté de ceux qui veulent nous rendre justice, il fournit des armes efficaces à nos ennemis, il annule les efforts généreux des patriotes sincères que compte encore notre race. A chacun donc de réagir contre cette torpeur nationale dont nous souffrons. C'est en nous, dans notre propre virilité, dans une fierté de bon aloi, que nous trouverons le remède à la situation injuste faite à la langue française.

Pierre HOMIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LA LANGUE DIPLOMATIQUE

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire, sous cette rubrique, l'article suivant, publié dans le Matin de Paris, par M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, interprétant le sentiment français sur la question de la langue diplomatique. Nos lecteurs ont déjà lu, sans doute, dans les quotidiens, la correspondance échangée entre le président du conseil des ministres de France et le secrétaire de l'Académie française.

C'est en français que le vicomte Ishii, président en exercice du Conseil de la Société des Nations, a rédigé et lu son remarquable rapport sur la question de Haute-Silésie. Cet hommage rendu à notre langue par

l'éminent diplomate japonais est une délicate réponse au vœu que vient d'émettre l'Académie à propos de la prochaine conférence de Washington. Cependant, le *Times*, avec lequel je n'ai, par bonheur, que bien rarement le regret de me trouver en désaccord, estime que la France doit faire son deuil de sa vieille suprématie linguistique. L'anglais, dit-il, a déjà été admis officiellement, en janvier 1919, à la conférence de Paris. Sans doute, dans les traités de Saint-Germain, de Trianon, de Sèvres, le texte français a été choisi comme devant seul faire foi, en cas de divergence avec l'anglais ou l'italien; mais, dans le Traité de Versailles, c'est-à-dire dans l'instrument diplomatique le plus important, il y a égalité complète entre les deux langues employées. Après le dernier article, qui porte le numéro 440, a été, en effet, insérée cette déclaration unanimement acceptée par les puissances alliées et associées : "Le présent traité, dont les textes français et anglais feront foi (*are both authentic*), sera ratifié." M. Wilson avait, d'ailleurs, affirmé, sans être contredit, que l'anglais est la langue diplomatique du Pacifique. Le *Times* s'approprie cette maxime et ajoute que l'extension de la démocratie a, non seulement diminué le nombre de cours dans lesquels le français est en usage, mais appelé sur la scène une quantité d'hommes politiques mal préparés par leur première éducation à parler la langue dont se servaient les vieux diplomates. Le grand journal ne veut donc laisser à l'Académie aucune illusion. Le français a perdu ses anciennes prérogatives et ne les retrouvera point. Il faut que les Immortels en prennent leur parti. Le traité de 1778, signé entre la France et l'Amérique, n'était pas, d'ailleurs, lui-même rédigé dans les deux langues? Et n'y a-t-il pas aujourd'hui très largement place pour l'anglais et le français dans le formidable amas des documents diplomatiques? Cette co-existence aurait même, d'après le *Times*, de réels avantages. Il n'importe guère qu'il y ait un texte "gouvernant"; l'essentiel, pour éviter les malentendus, est qu'il y ait stricte concordance entre les deux versions. Ce n'a pas toujours été le cas dans les expériences récentes; et, à ce point de vue, conclut le *Times*, l'admission d'un second et même d'un troisième langage officiel peut être opportune, tout à la fois parce qu'elle encouragera l'étude et la connaissance du français et parce qu'elle imposera aux Français eux-mêmes une science égale des langues sœurs.

* * *

Je n'ai point affaibli, je crois, la fraternelle argumentation du *Times*. Mais j'avoue que je n'y trouve rien de convaincant. Ce n'est pas sim-

plement parce qu'il était jadis le langage des cours que le français a recueilli, en fait, l'héritage du latin dans les relations diplomatiques. Ce privilège traditionnel n'a pas été, non plus, conquis par les armes. Il est sorti de la force des choses. La plupart des grands traités du XVII^e siècle et tous ceux de XIX^e, même ceux de Vienne en 1815 et de Francfort en 1871, ont été rédigés en français. Ainsi, au lendemain des défaites de la France, les vainqueurs, sans y être aucunement forcés, reconnaissaient les mérites de notre langue. Ni dans l'acte de Berlin de 1878, ni dans l'acte d'Algésiras de 1906, ni dans les conventions de La Haye de 1907, ni dans le traité franco-allemand du 4 novembre 1911, le français n'a été dépouillé de ses droits séculaires. Pour que nous en fussions privés, il a fallu que nous eussions, en combattant pour la liberté du monde, quatorze cent mille des nôtres tués et dix départements dévastés. Dans son rapport sur le Traité de Versailles, M. Léon Bourgeois disait au Sénat que cette disparition nouvelle nous causait "un réel dommage moral." MM. Viviani et Franklin-Bouillon avaient présenté à la Chambre des députés des observations analogues. Il n'en a malheureusement pas été tenu compte. M. Clémenceau a répondu qu'il ne dépendait pas de lui d'empêcher que l'anglais ne fût parlé sur terre par des centaines de millions d'hommes, et il a ajouté que, devant l'insistance des plénipotentiaires de langue anglaise, il avait pensé qu'on pouvait faire "un acte de libéralisme" et donner cette marque d'estime et de reconnaissance "à ceux qui étaient venus verser leur sang avec nous et pour nous."

Et, certes, la France a prouvé — alors et depuis — qu'elle ne marchandait pas sa gratitude à ses amis. Mais, tout de même, elle aussi, elle a versé son sang pour les autres et il y a quelque chose d'un peu paradoxal qu'après une victoire comme, ses alliés aient commencé par réclamer d'elle le sacrifice d'une situation qui, auparavant, ne lui était pas contestée.

Si ne s'agissait que de favoriser l'étude du français en Angleterre et de l'anglais en France, je serais entièrement d'accord avec le *Times*; mais la question est tout autre. Veut-on chercher à éviter les équivoques dans la rédaction des actes diplomatiques, à prévenir les dissentiments dans l'interprétation et l'application des traités? Évidemment oui. Peut-on atteindre ce but par des compositions trilingues ou même bilingues? Je ne le crois pas. Si étroitement adaptés que soient les textes, ils ne s'emboîtent jamais tout à fait.

Il serait facile d'illustrer cette pénible vérité par de nombreux exemples cueillis dans le Traité de Versailles et dans les lettres échangées, avant la signature, entre les représentants des puissances alliées et associées et la délégation allemande. Lorsqu'on lit ces lettres, on y relève aisément de graves dissemblances entre le texte anglais et le texte français, tant dans les passages qui ont trait à la possibilité pour l'Allemagne d'être admise à la Société des Nations que dans ceux qui concernent la participation de l'Allemagne à la restauration des régions libérées. Quand au traité lui-même, il contient, sans doute, des discordances qu'on aurait pu éviter; mais il fourmille des contradictions inhérentes à la nature des deux langues et à peu près incorrigibles. Il y a une multitude de mots anglais qui n'ont pas leur équivalent en français, et réciproquement. De là, des anomalies, des périphrases embarrassées, des approximations hasardeuses et de dangereuses obscurités. Dès la première ligne s'affirme, en même temps que la différence du génie des deux langues, l'impossibilité d'employer toujours des vocables d'origine identique pour exprimer la pensée des plénipotentiaires. Le pacte de la Société des Nations n'est pas *the pact of the Society of nations*; il est *The Covenant of the League of nations*; et il en va ainsi jusqu'à la signature. Comment en serait-il autrement? Beaucoup de termes que l'anglais a puisés dans le latin ou dans le français et qui composent la moitié de son vocabulaire, ont été détournés, à l'usage, de leur sens primitif. Lorsqu'on reprochait à M Clémenceau d'avoir parlé, à la tribune, de la candeur de M. Wilson, il pouvait répondre qu'en anglais "candour" veut dire franchise; et lorsque, ces jours-ci, nous nous sentions un peu froissés d'entendre M. Lloyd George faire allusion à la prétendue "nervousness" de la France, il avait, à la rigueur, le droit de soutenir que l'expression dont il s'était servi devait être traduite par inquiétude plutôt que par nervosité. Ces innombrables nuances seront encore longtemps, pour les professeurs, des sujets de leçons ingénieuses et, pour les écoliers, des causes de désagréable perplexité. Mais il est inutile qu'elles viennent compliquer la tâche des diplomates. Quand un seul texte fait foi, on a, du moins la ressource de s'y reporter en cas de conflit. Quand deux ou, à plus forte raison, trois versions ont la même valeur juridique, comment les départager? Chargera-t-on un autre idiome de jouer, au besoin, le rôle d'arbitre? Ou bien portera-t-on le différend devant un comité linguistique de la Société des Nations? Il est assurément plus simple et plus commode pour tout le monde de conserver à la langue qui a jusqu'ici servi d'étalon une mission qui n'a rien d'impérialiste et qu'elle a toujours remplie au bénéfice de la clarté et de la raison.

* * *

Lorsqu'en 1874, l'Académie de Berlin mettait au concours cette question : "A quoi tient l'universalité de la langue française?" et lorsqu'elle partageait le prix entre Rivarol et un lointain prédécesseur des quatre-vingt-treize, personne ne déniait au français ce caractère de langue uni verselle; et, beaucoup plus que l'éclat de nos armes ou les habitudes des salons, ou le rayonnement de notre monarchie, ou même l'illustration de nos écrivains, c'étaient les vertus intrinsèques de notre langue qui justifiaient cette renommée et cette faveur générale. Suivant le mot de Victor Hugo, le français a le don suprême de la limpidité; il filtre l'idée; et cette force, il la doit surtout au fait qu'il est resté scrupuleusement fidèle à l'ordre direct. La régularité de notre syntaxe n'est certainement pas sans quelques inconvénients, et Fénelon lui-même en a raillé la monotonie, dans sa fameuse lettre à Dacier. On voit toujours, fit-il, venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre eux deux; et le régime appelle un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. Fénelon juge avec raison que cette uniformité exclut toute suspension de l'esprit, toute surprise, toute variété. Mais si, faute d'une large liberté d'allures, la langue française est moins propre que d'autres à rendre les emportements de la passion, quelle admirable clarté n'emprunte-t-elle pas à la simplicité et à l'ordonnance de la construction !

Ajoutons qu'elle est le trait d'union naturel entre l'anglais, mélange de saxon et de français, et les langues latines, — italien, espagnol, portugais, — qui règnent en Europe et en Amérique sur une vaste étendue de territoires. Un anglais apprend plus facilement le français que l'espagnol; un Italien apprend plus facilement le français que l'anglais. Notre langue semble donc prédestinée à rendre des services internationaux.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

Nouveautés

Passant (Le) Les «dicts» du Passant, chroniques, Le Bien-Public, les Trois-Rivières, éditeur; *l'Action française*, distributrice. — 1 vol. 5 par 8, 186 pp. couverture illustrée par Massicotte75

«Un livre exquis, écrit Ernest Bilodeau», dû à la plume d'un jeune médecin canadien actuellement à Paris, dans lequel se trouvent réunis des billets hebdomadaires publiés par le «Bien Public».

GUIMONT (Chan.C.Roméo) — *Droit familial*, — l'Action Sociale, Québec.

Tome 1 — Etapes historiques, 5 par 7½, 360 pp. . . . 1.25

Tome 11 — Principes fondamentaux, 5 par 7½, 344pp. 1.25

M. l'abbé Philippe Perrier a dit un mot dans le numéro de septembre de l'*Action française*, du premier livre de cette ouvrage qui doit contenir sept volumes. Dans le deuxième qui vient de paraître, M. le chanoine Guimont analyse les «principes fondamentaux» qu'il donne comme une introduction à l'étude même du Droit familial.

DAVID (L.O.) — *Gerbes Canadiennes*, Beauchemin Limitée.

1 vol. 4¾ par 7½, 325pp. 1.00

Ce recueil composé d'un bon nombre d'articles inédits et d'articles publiés dans divers journaux, met en lumière plusieurs traits peu connus de certains hommes qui ont joué un rôle dans notre vie nationale depuis un demi-siècle.

1 — Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal. (Ajouter 10% pour le port.)

ANONYME. — *L'Evolution de la race française en Amérique*. Beauchemin Limitée Montréal.

1 vol. 5½ par 8, 278pp. 1.00

Tranche d'une vaste série d'articles parus dans la «Presse» depuis 1919, ce volume bourré de statistiques, de monographies et de biographies, montre l'oeuvre des Canadiens et leur progrès dans les quatre Etats du Vermont, du New Hampshire, du Connecticut et du Rhode-Island.

MAINAGE. — *La Religion spirite*, Edit. de la Revue des Jeunes, Paris.

1 vol. 5 par 7¼ 190pp. 75

La question du spiritisme, si actuelle aujourd'hui, est ici l'objet d'une très remarquable étude en vue de «retenir sur le seuil de l'abîme trompeur, ainsi que le dit l'auteur, tant d'âmes que le mépris d'un danger certain pourrait conduire à leur perte.»

SERTILLANGES (A.D.) *La vie intellectuelle*, son esprit, ses conditions, ses méthodes. — Edit. de la revue des Jeunes, Paris.

1 vol. 5 par 7½, 250pp.80

«La substance de ce petit volume, dit l'auteur dans sa préface, est toute thomiste; on y trouvera ce que dans les *Seize préceptes* ou ailleurs suggère le maître touchant la conduite de l'esprit.»

DAUDET (Léon) — *Vers le roi*, Nouvelle Librairie Nationale, Paris.

1 vol. 5 par 7½, 290pp.75

Livre de souvenirs des milieux politique, littéraire, artistique et médicaux de 1908 à 1914, ce volume comprend l'histoire complète de l'*Action française* de Paris.

Publications récentes

PMEZU (Pierre) — *Les Hommes qu'il nous faut* — Pour organiser la production, Payot, Paris.

1 vol. 5 par 7¼, 240pp.75

Vade-mecum des chefs du commerce et de l'industrie, cet ouvrage enseigne dans une langue claire, l'art de l'utilisation des facultés et du développement des qualités. La «Connaissance des hommes» et les «Méthodes de direction» forment deux des plus intéressants chapitres.

BELLESSERT (André) — *Etudes et Figures*, variétés littéraires, Bloud & Gay, Paris.

1 vol. 5 par 8, 284pp.75

L'auteur traite ici avec le charme qu'on lui connaît des sujets variés qui vont de Don Quichotte à Brunetière et Veillot en passant par Ossian et Voltaire. «Ce que les Allemands nous doivent», «Ce que les lettres françaises doivent à l'Allemagne» le «Retour de Loyola» et une étude sur «Les Romains de la guerre» complètent l'ouvrage.

FONSEGRIVE (George) — *L'Evolution des Idées dans la France Contemporaine.* — De Taine à Peguy, — Bloud & Gay, Paris.

1 vol. 5¼ par 8, 335pp. 90

L'auteur dit «vouloir montrer comment en fait les enfants du siècle ont évolué depuis trente ans et se sont rapprochés des croyances et des dogmes de notre Eglise»... visant «uniquement à éclairer les intelligences qui cherchent leur route à tâtons à travers la nuit.» Il y réussit pleinement.

SOUTIF (abbé Louis) *Pour devenir des hommes,* Bloud & Gay, Paris.

1 vol. 4¾ par 7½, 192pp. 50

Ecrit au hasard de la vie de soldat qui fut celle de l'auteur, ce petit livre dédié «aux jeunes de 16 ans» est rempli de précieux conseils sous ces quatre titres. «Vie nouvelle»; «Autour des écueils de la Seizième année»; «Les grands appuis du jeune Homme» et «Epanouissement».

COMPTES RENDUS. — Les auteurs et éditeurs doivent adresser deux exemplaires de leurs ouvrages à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal.

Notre Almanach

L'almanach de la *Langue française* vient de paraître. Il mérite d'être répandu dans tous les centres canadiens-français. Cette publication est un mode d'action patriotique et non pas simplement une entreprise commerciale. A ceux qui lui reconnaissent ce caractère, de travailler efficacement à sa diffusion. On trouvera ailleurs les conditions de vente.

XXXXXXXXXXXX

ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant.

Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.

La plus vieille Banque Canadienne-Française.

345 Succursales et Agences au Canada.

Actif : plus de \$75,000,000

Correspondants dans le monde entier.



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires,
Pêches, Ananas.—Boîte hygiénique:

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagnons de 1/4, 1/2, 1 gal., 5 gals., mesure impériale (Aussi en bouteilles.)

Vin de Messe St-François doux, Cana Sec, Approuvé

PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée,
MONTREAL

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Jules, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Saguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squatteck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

"COMPARER LE TRAVAIL"

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la "ROYAL". La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Capital Autorisé..... | \$10,000,000 |
| Capital Payé et Fonds de Réserve... | 8,000,000 |
| Total de l'Actif..... | 75,700,000 |

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des inquiétudes financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ÉCONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

NOUVEAUTÉS

| | |
|---|--------|
| <i>La résurrection de la chaire</i> , Henry Bordeaux..... | \$.75 |
| ... <i>Mais l'art est difficile</i> , Jacques Boulenger, 2 vols..... | 1.50 |
| <i>Marrakoch ou les Seigneurs de l'Atlas</i> , Jérôme et Jean Fraraud..... | .75 |
| <i>La nièce de Bonaparte</i> , Émile Moreau..... | .75 |

COLLECTION LA "LISEUSE" à 30 sous

| | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Petite princesse</i> — Gréville | |
| <i>Tout arrive</i> — Andel | |
| <i>A dix-huit ans</i> — Aigueperse | |
| <i>Sœur Alexandrine</i> — Champol | |
| <i>Notre Minnie</i> — Lichtenberger | |

ALBUMS D'ÉTRENNES

| | |
|---|--------|
| <i>Belles images</i> , 1921..... | \$1.25 |
| <i>Belles images</i> , 1920..... | 1.00 |
| <i>Jeunesse illustrée</i> , 1921..... | 1.25 |
| <i>Jeunesse illustrée</i> , 1920..... | 1.00 |
| <i>Semaine de Suzette</i> | 1.25 |
| <i>Contes historiques canadiens</i> | .50 |
| <i>Été à la ferme</i> | .50 |
| <i>Cri des animaux</i> | .50 |
| <i>Alphabet des animaux humoristiques</i> | .25 |
| <i>Alphabet les enfants s'amuse</i> | .25 |

Etc., Etc., Etc.

(Port en plus dans tous les cas)

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.